



LE DEVOIR

Les attaques d'André Boisclair

Duceppe lance un appel à l'unité et au calme

ALEXANDRE SHIELDS

Conscient que les attaques d'André Boisclair à son endroit ne peuvent que nuire à la cohésion du camp souverainiste, le chef bloquiste Gilles Duceppe a lancé hier un appel à l'«unité» et au «calme», lors d'une assemblée d'investiture qui se tenait dans la circonscription d'Argenteuil-Papineau-Mirabel. Au cours d'une entrevue télévisée, il a néanmoins rappelé avoir été «estomaqué» par les propos du chef péquiste, qui a prétendu que M. Duceppe tentait de le déloger de son siège.



Gilles Duceppe

«Ca prend l'unité, l'unité dans le Bloc québécois et l'unité dans le mouvement souverainiste», a lancé M. Duceppe, de passage à Plaisance. «Ça prend la plus grande unité, même si nous vivons des situations tendues. Il faut rester calmes, rester solidaires, rester rigoureux, être clairs en tout temps, faire face à nos responsabilités.» «Pour nous, au Bloc, faire à face à nos responsabilités, ça veut dire faire progresser la souveraineté», a-t-il ajouté.

Au cours d'une entrevue sur les ondes de RDI, le chef bloquiste a aussi lancé un appel au calme au chef du Parti québécois (PQ), André Boisclair. «Il est clair qu'on vit tous une immense pression actuellement, suite aux résultats de l'élection, et je comprends que M. Boisclair la vit comme moi je la vis. Cela étant dit, il n'y a aucun fondement à une telle déclaration», a-t-il souligné.

Gilles Duceppe a insisté pour dire que ni lui, ni la députée péquiste d'Hochelaga-Maisonneuve, Louise Harel, ni aucun membre de sa formation ne prépareraient sa candidature à la direction du Parti québécois en ce moment. «Louise [Harel] est une amie de longue date [...]»

VOIR PAGE A 8: DUCEPPE

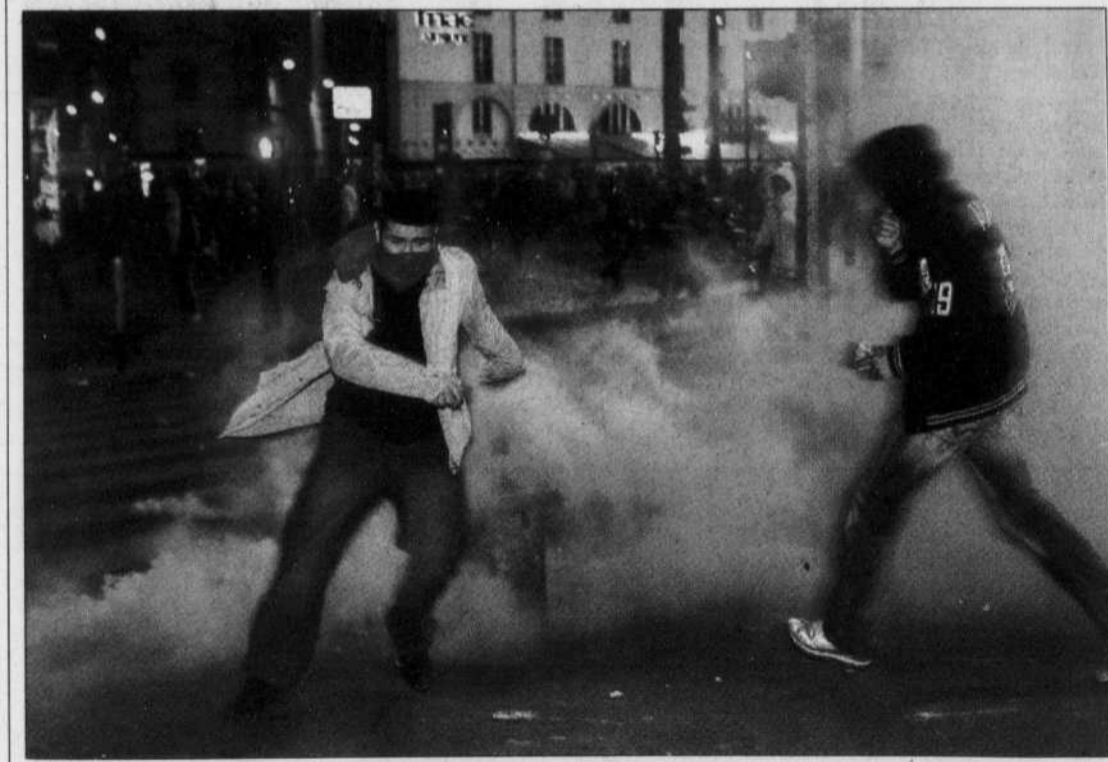


Nicolas Sarkozy a salué la foule en sortant du restaurant Fouquet's, sur les Champs-Élysées, à Paris, hier soir. Il a remporté 53,3 % des voix à l'élection présidentielle.

THIERRY ROGE REUTERS

Victoire décisive de Sarkozy

Ségolène Royal appelle à refonder la gauche en France



ÉRIC GAILLARD REUTERS

De jeunes manifestants au milieu des gaz lacrimogènes, hier soir, place de la Bastille, à Paris. L'élection de Nicolas Sarkozy a déclenché des tensions un peu partout en France.

Paris — Nicolas Sarkozy est devenu hier le sixième président de la V^e République française. Avec 53,3 % des voix, le successeur de Jacques Chirac remporte une victoire décisive sur sa concurrente, la socialiste Ségolène Royal, qui essuie une dure défaite avec 46,7 %. Avec un taux de participation record de 84 %, le candidat de la droite décroche une majorité supérieure à celle de Jacques Chirac en 1995 (52,6 %), mais qui ne dépasse pas celle de François Mitterrand en 1988 (54 %).

Hier soir à Paris, plusieurs milliers de militants avaient envahi les rues des quartiers généraux des deux partis. Pendant de longues minutes, les journalistes et les photographes ont suivi dans Paris la voiture de Nicolas Sarkozy. Sur la scène de la salle Gaveau, rive droite, le nouvel élu dressait le pouce en signe de victoire.

Sur un ton solennel, il s'est voulu rassembleur. «Je serai le président de tous les Français, je parlerai pour chacun d'entre eux», a-t-il déclaré. Il s'est ensuite adressé aux partisans de Ségolène Royal: «Je veux lui dire que j'ai du respect

pour ses idées dans lesquelles tant de Français se sont reconnus».

Puis le nouveau président a rappelé certains thèmes de sa campagne. «Je veux réhabiliter le travail, a-t-il déclaré, l'autorité, la morale, le respect, le mérite. Je veux remettre à l'honneur la nation et l'identité nationale. Je veux rendre aux Français la fierté d'être Français. Je veux en finir avec la repentance qui est une forme de haine de soi, et la concurrence des mémoires qui nourrit la haine des autres.»

Le nouveau président s'est largement adressé à ses partenaires européens et américains. «Ce soir, la France est de retour en Europe», a-t-il déclaré. Les Américains, dit-il «peuvent compter sur notre amitié [...] la France sera toujours à leurs côtés». Mais, ils doivent «accepter que ses amis puissent penser différemment». À la surprise générale, Nicolas Sarkozy a parlé du réchauffement climatique, sujet très peu développé durant la campagne, dont il fera, dit-il, son «premier combat». Il a aussi lancé un appel à «bâtir ensemble une union méditerranéenne».

VOIR PAGE A 8: SARKOZY

L'ENTREVUE

Des excuses de trop

Le philosophe belge Luc Bovens s'interroge sur une manie répandue

«Excusez-moi.» Cette phrase toute simple, parfois si difficile à prononcer, n'est pas restée en travers de la gorge du philosophe Luc Bovens. Ce professeur à la London School of Economics en Angleterre l'a étudiée, analysée, disséquée même. En public ou en privé, s'excuse-t-on trop peu ou pas assez? Chose certaine, on le ferait rarement de la bonne façon.

LISA-MARIE GERVAIS

«Dans la vie, il est de bon ton de ne jamais s'excuser. Les bonnes personnes ne veulent pas d'excuses et les mauvaises y prennent un vilain plaisir.» D'un seul coup, cette assertion du romancier et maître de l'humour anglais P. G. Wodehouse vient chambouler les croyances de certains, confortées par 2000 ans de morale chrétienne. Pis encore, elle vient bouleverser l'idée reçue que nos rapports avec les



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Le philosophe Luc Bovens

autres s'améliorent si l'on est capable de reconnaître nos torts.

L'excuse n'est-elle pas le point de départ d'une nouvelle relation, la prémisse de base d'une paix durable? Trop rarement, affirme

VOIR PAGE A 8: BOVENS

Réduction des gaz à effet de serre

Les Albertains veulent un véritable effort des compagnies pétrolières

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Une majorité écrasante d'Albertains estime que les compagnies pétrolières devraient réduire les gaz à effet de serre dans chacune de leurs installations. De plus, ils sont 70 % à rejeter l'idée d'une réduction basée sur l'intensité des émissions, comme le plan vert du gouvernement Harper et le plan vert de leur propre province le prévoient pourtant. Même dans le fief pétrolier, les Albertains jugent que les compagnies doivent réduire de manière absolue les émissions de gaz à effet de serre (GES), même si le coût est plus élevé pour les entreprises.

C'est ce qui se dégage d'un nouveau sondage commandé par l'Institut Pembina et transmis au Devoir. L'organisme spécialisé en environnement a demandé à la firme Probe Research de mener un sondage téléphonique auprès de

500 adultes en Alberta. Le sondage a été mené du 3 au 16 avril et la marge d'erreur est de 4,4 % 19 fois sur 20. L'enquête d'opinion sera rendue publique demain.

Selon Matthew Bramley, de l'Institut Pembina, les conclusions du coup de sonde démontrent de façon éclatante que le gouvernement Harper va à contre-courant de l'opinion publique, même dans la très conservatrice Alberta. «Le gouvernement Harper est déconnecté de la réalité. Non seulement les cibles basées sur l'intensité sont incompatibles avec la science des changements climatiques, mais, en plus, c'est contre la volonté de la population. Même les Albertains jugent qu'il faut avoir des cibles absolues, quitte à faire payer davantage les pétrolières», a affirmé Matthew Bramley au Devoir.

La première question du sondage était la suivante: «Est-ce que les

VOIR PAGE A 8: ALBERTAINS



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

STM

Une grève pourrait être déclenchée le 22 mai

■ À lire en page A 2

INDEX

- Annonces..... B 2
- Avis publics.. B 6
- Décès..... B 2
- Météo..... B 5
- Mots croisés.. B 5
- Sudoku..... B 6
- Télévision..... B 7



LES ACTUALITÉS

Les employés d'entretien de la STM pourraient débrayer dès le 22 mai



NASSI NURI LE REUTERS

Des secouristes fouillent les débris d'un camion heurté par un DHC-6 Twin Otter de la Force multinationale et d'observateurs (FMO) en Égypte qui a tenté un atterrissage d'urgence avant de s'écraser dans le désert du Sinaï. L'accident a fait neuf morts, dont un contrôleur canadien basé à Bagotville.

Un soldat canadien meurt dans un accident d'avion au Sinaï

Le caporal Benoît Chevalier était membre de la force de paix multinationale surveillant la frontière entre l'Égypte et Israël

Le Caire — Un avion français appartenant à la force de paix multinationale surveillant la frontière du Sinaï entre l'Égypte et Israël s'est écrasé hier dans le désert, faisant neuf morts, dont un contrôleur canadien basé à Bagotville. L'identité du Canadien a été révélée. Il s'agit du caporal Benoît Chevalier. Il prenait place à bord au cours d'un vol de familiarisation.

«Le caporal Chevalier était un membre très apprécié et compétent de l'équipe de vingt-huit membres des Forces canadiennes assignée à la FMO, a déclaré le colonel Peter Abbott. Il jouait un rôle clé pour maintenir la cohésion du contingent canadien et ses camarades le considéraient comme un aviateur extrêmement amical, rigoureux et professionnel.»

«J'offre mes plus profondes condoléances à sa famille, à ses amis et à ses collègues qui pleurent sa perte», a-t-il ajouté.

Les autres victimes sont des militaires français. Normand Saint-Pierre, porte-parole de la Force multinationale et d'observateurs (FMO), a déclaré que le DHC-6 Twin Otter, le

seul avion de la flotte, avait décollé de la base FMO d'El Gorah, dans le nord de la péninsule. M. Saint-Pierre a expliqué que l'appareil avait tenté un atterrissage d'urgence sur une grande route de montagne, mais qu'il avait accroché un camion et s'était écrasé non loin. Le nombre de passagers à bord était «plus élevé que la normale», car il s'agissait d'une mission d'entraînement.

Les causes de l'accident n'ont pas encore été dévoilées. Il s'est produit par temps clair, à environ 50 km de la ville de Nakhil, dans une région isolée et montagneuse.

Sans lien avec les Nations unies, la FMO est une organisation internationale indépendante créée par l'Égypte et Israël pour surveiller leur frontière commune dans le Sinaï après l'accord de paix de 1979. Elle se compose d'environ 2000 soldats américains, français, australiens, canadiens, colombiens, fidjiens, hongrois, italiens, néo-zélandais et uruguayens, ainsi que de quelques militaires norvégiens.

Presse canadienne et Associated Press

ALEXANDRE SHIELDS

Les 2200 employés d'entretien de la Société de transport de Montréal (STM) ont voté hier à l'unanimité pour le déclenchement d'une grève à compter du 22 mai si aucun règlement n'intervient avec la direction. Une telle scénario perturberait grandement les services de transport en commun.

Le président du syndicat, Pierre St-George, affirme toutefois que l'exécution de ce moyen de pression constitue un ultime recours, soulignant que «le but n'est pas d'aller en grève, mais de négocier». «Nous ne voulons pas faire traîner cette négociation plus longtemps; nous voulons régler maintenant», ajoute-t-il, réitérant que les négociateurs syndicaux «sont disponibles, 24 heures sur 24, sept jours sur sept».

Or, selon lui, «la STM refuse de s'avancer. Derrière, on sent que c'est la Ville de Montréal qui cherche à

imposer son point de vue, sans donner de véritable mandat de négocier à la STM». Il soutient aussi que Montréal souhaite conclure les négociations avec ses pompiers et ses policiers avant de régler la question salariale avec les employés d'entretiens de la STM.

Nouvelle rencontre

La convention collective des syndiqués est échue depuis le 6 janvier dernier et ils ont voté à 97 % en faveur du déclenchement d'une grève, le 4 mars. Depuis cette date, une quinzaine de rencontres de négociations ont eu lieu, mais le syndicat estime qu'il se bute «à des porte-parole patronaux qui semblent ne pas avoir de mandat de négocier une entente globale». Une autre rencontre est prévue demain.

Les employés d'entretien demandent des augmentations salariales de 2 % par année, pour un contrat de trois ans. La STM, pour

sa part, propose de geler les salaires la première année et offre 2 % pour les quatre années suivantes, pour un contrat qui lierait les parties jusqu'en 2012.

Les syndiqués souhaitent aussi rétablir l'équité de traitement pour tous les employés quant aux conditions de prise de la retraite. Le régime temporaire actuellement en vigueur «pénalise les plus jeunes par rapport à celles et ceux qui prendront leur retraite d'ici les 13 prochaines années», selon le syndicat.

Pierre Saint-Georges juge que la STM a les moyens de répondre aux exigences syndicales. «Nous avons proposé de nombreux compromis qui permettraient à la STM de réaliser des économies. Nous estimons qu'une part de ces économies devrait servir à faire le bout de chemin qu'il manque pour conclure une entente satisfaisante», a-t-il expliqué.

La porte-parole de la STM, Marianne Rouette, explique pour sa

part que les offres de l'employeur «respectent la capacité de payer des Montréalais», soulignant néanmoins que les négociations se poursuivent avec les syndiqués. Elle n'a pas voulu commenter les possibles effets du déclenchement d'une grève, mentionnant qu'«on ne peut présager de ce qui va arriver» d'ici au 22 mai.

En 2003, les employés d'entretien avaient débrayé pendant six jours. Le service de métro et d'autobus était alors assuré uniquement aux heures de pointe, selon une ordonnance du Conseil des services essentiels. Le président du syndicat prévient lui-même qu'en cas de grève, «le service de transport en commun s'en trouverait néanmoins considérablement perturbé». Il affirme cependant que «la sécurité des installations, du matériel et du public» serait assurée.

Le Devoir

Prochain budget

La CSQ invite les libéraux à renoncer aux baisses d'impôt

La nouvelle ministre des Finances devrait plutôt injecter de l'argent neuf en santé et en éducation

ALEXANDRE SHIELDS

La nouvelle ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget, n'a pas encore déposé son premier budget, mais la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) l'invite d'ores et déjà à renoncer aux baisses d'impôt pour injecter de l'argent neuf en santé, en éducation, en développement de l'emploi et dans le régime d'aide sociale.

Selon la CSQ, le gouvernement québécois devrait en fait annoncer une série d'investissements supplémentaires totalisant un milliard de dollars. De ce montant, 433 millions iraient à la santé, notamment pour améliorer l'accès aux médecins de famille, réduire les délais d'attente et financer les services à domicile. Le président de la CSQ, Réjean Parent, va même plus loin.

«En réalité, si le Québec voulait rejoindre minimalement la moyenne canadienne relativement aux dépenses publiques en santé, c'est un montant de plus de 2,5 milliards qui devrait être investi. Un tel investissement est irréaliste en une seule année, mais nous croyons qu'il pourrait être atteint à l'intérieur d'un plan triennal», a-t-il expliqué hier.

Une autre enveloppe de 405 millions devrait être ajoutée

au budget consacré à l'éducation, dont 200 millions en éducation postsecondaire et 100 millions dans les «infrastructures scolaires». «Il faut se rappeler que, lors des États généraux sur l'éducation en 1997, l'ensemble des partenaires de l'éducation réclamait un financement général à hauteur de 8,5 % du PIB. À l'heure actuelle, nos dépenses globales en éducation ne dépassent pas les 7,5 % du PIB. Cet écart représente un manque à gagner de plus de 1 milliard [...].», a soutenu M. Parent. Ajoutant son grain de sel au débat sur les droits de scolarité, la CSQ propose aussi de maintenir le gel.

Pour parvenir à financer l'ensemble de ces nouveaux investissements, on propose d'utiliser la bonification de 698 millions de dollars de la péréquation, prévue dans le dernier budget fédéral. A cela s'ajouterait une réduction du plafond de l'exemption d'impôt pour les revenus placés dans des régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) de 19 000 \$ à 10 000 \$. Une telle mesure permettrait, selon la CSQ, de dégager 300 millions de dollars. Et selon son président, elle n'affecterait qu'une «infime partie» des cotisants, soit «les mieux nantis».



JACQUES GRENIER LE DEVOIR
Le président de la CSQ, Réjean Parent

Priorité à la solidarité

En plus des secteurs de la santé et de l'éducation, la Centrale des syndicats du Québec suggère d'accélérer le perfectionnement et le reclassement de la main-d'œuvre, surtout en région, en y consacrant 50 millions de dollars. On souhaite également que les libéraux, désormais minoritaires, s'engagent à indexer les prestations d'aide sociale pour l'ensemble des bénéficiaires.

M. Parent a d'ailleurs rappelé que l'aide moyenne versée aux ménages prestataires du programme d'aide sociale est de seulement 7475 \$ par année, soit un montant qui se situe à 63 % sous le seuil de faible revenu.

En environnement, la CSQ propose d'offrir un crédit d'impôt remboursable de 10 % sur les laissez-passer mensuels de transport en commun, une mesure dont elle évalue le coût à 50 millions. La Centrale se porte en outre à la défense de la chancelante Télé-Québec, estimant que les finances publiques permettraient amplement d'y injecter cinq millions supplémentaires. Le même montant devrait être accordé aux bibliothèques scolaires, afin de les «sortir de leur délabrement».

S'il qualifie ces quelques idées de «syndicalisme de proposition», Réjean Parent ne mâche pas ses mots, affirmant que «si le gouvernement s'entête à affecter ces centaines de millions à des baisses d'impôt, comme il en a manifesté l'intention, il sera responsable d'un énorme gaspillage de fonds publics à un moment de notre histoire où les besoins de la société québécoise sont criants».

Le Devoir

EN BREF

55 % des Canadiens souhaitent le retrait des soldats canadiens d'Afghanistan

Plus de la moitié des Canadiens, soit 55 %, souhaite le retrait des troupes militaires canadiennes d'Afghanistan si le nombre de soldats tués continue d'augmenter. C'est ce que révèle un sondage SES-Research-Sun-Media. Seulement 39 % des Canadiens voient la mort de soldats canadiens comme un aspect déplorable mais nécessaire de la mission canadienne. Deux Canadiens sur trois estiment que la présence canadienne en Afghanistan augmente les risques d'attaques terroristes au Canada. La façon de gérer le dossier par le gouvernement Harper est désapprouvée par 48 % des Canadiens, contre 44 % qui se disent d'accord ou plutôt d'accord. Depuis le début de la mis-

sion en 2002, 54 soldats et un diplomate canadiens ont été tués en Afghanistan. — PC

Offres acceptées à l'usine Exceldor de Saint-Anselme

Saint-Anselme — Dans une ultime tentative pour sauver leurs emplois, les 350 travailleurs de l'usine de transformation de la voilure Exceldor, de Saint-Anselme, dans Bellechasse, ont accepté hier la dernière offre contractuelle patronale. La proposition faite jeudi aux syndicats, après plusieurs rencontres en présence d'un conciliateur, a été entérinée hier dans une proportion de 78 %. C'est donc à contrecœur qu'ils ont approuvé les offres de la direction, qui exigeait plusieurs concessions dans les conditions de travail et aussi une réduction de 10 % des salaires. L'entreprise a par ailleurs annoncé des investissements d'environ 12 millions de dollars dans ses installations de Saint-Anselme. — PC

Communautés ethniques

Les conservateurs ont omis de rendre public un sondage

JENNIFER DITCHBURN

Ottawa — Bien que les conservateurs aient entrepris une enquête sur les sondages menés par les précédents gouvernements, le propre cabinet du premier ministre a omis de dévoiler une étude d'opinion publique qu'il a menée au sein des communautés ethniques, l'an dernier.

Le dépôt de rapports sur toutes les enquêtes d'opinion publique à la Bibliothèque et aux Archives du Canada constitue l'une des dispositions obligatoires inscrites dans le texte de la Loi fédérale sur la responsabilisation.

Avec l'enquête sur les sondages menés par le gouvernement entre 1990 et 2003, la politique de divulgation a été pensée pour s'attarder aux allégations voulant que la précédente administration libérale ait utilisé des fonds publics afin de financer des enquêtes partiales via des sociétés sympathiques à sa cause.

Toutefois, aucune trace d'un projet de recherche de 117 000 \$

effectué par le Bureau du Conseil privé n'apparaît dans les documents publics. Le rapport a été déposé en septembre dernier, ce qui veut qu'il aurait dû se retrouver sur les listes publiques au plus tard en mars.

Interrogée à ce sujet, une représentante du Bureau du Conseil privé a indiqué que des responsables faisaient le nécessaire pour se soumettre aux dispositions de la loi. Aucune explication n'a été donnée au sujet du délai.

L'étude, menée par la maison Ipsos-Reid, porte sur les opinions de trois différentes communautés ethniques sur les cinq grandes priorités du gouvernement conservateur. Ipsos-Reid a conclu que la plupart des répondants ne savaient pas grand-chose au sujet des politiques prioritaires du gouvernement et qu'ils présentaient habituellement de différentes questions comme étant les plus importantes à leurs yeux.

Presse canadienne

Le projet de loi Charest sur le contrôle des armes ne fait pas l'unanimité

JONATHAN MONTPETIT

Le plan proposé par le gouvernement Charest pour le contrôle des armes semi-automatiques a été accueilli d'une façon plutôt surprenante, ses principaux détracteurs clamant qu'il est bourré de trous.

Malgré le fait que les détails de ce plan proposé ne seront connus qu'après la rentrée parlementaire de cette semaine, les libéraux ont déjà indiqué qu'ils voulaient forcer les propriétaires d'armes à feu à autorisation restreinte à les laisser en permanence à leur club de tir.

Selon ce plan, les clubs seraient également responsables d'effectuer les achats en lieu et place des particuliers. Les carabines de chasse seraient toutefois exclues de ce nouveau plan.

Des armes comme le Beretta Cx4 Storm, utilisé par Kimveer Gill à Dawson, et le Glock 9 mm, utilisé par Seung-Hui Cho à Virginia Tech, sont des armes à utilisation restreinte.

«Le gouvernement ne peut plus fermer les yeux face aux tristes événements à avoir frappé le Québec au cours des dernières années», a déclaré le ministre de la Sécurité publique, Jacques Dupuis, par voie de communiqué. Le gouvernement libéral compte sur le désir de voir des lois régissant les armes à feu plus sévères à la suite de la fusillade survenue au Collège Dawson, en septembre dernier.

Mais les propriétaires d'armes, les propriétaires de clubs de tir et les autorités poli-

cières ne sont pas très contents à l'idée de voir entreposées au même endroit un grand nombre d'armes.

Supermarchés pour criminels?

«En appliquant cette nouvelle politique, les libéraux ne feront que créer des endroits bien connus où toutes les armes se retrouveront», a déclaré Stephen Buddo, vice-président de la division québécoise de la National Rifle Association. Ces clubs deviendront des supermarchés pour des criminels ou des terroristes.

De plus, les clubs de tir disent ne pas disposer des ressources nécessaires pour prendre en charge de façon sécuritaire les armes à feu à utilisation restreinte.

Quant à eux, les partis d'opposition ont dit préférer attendre la parution officielle du texte de loi avant de commenter.

Mais leur réaction pourrait bien être le moindre des soucis pour M. Charest, alors que plusieurs croient qu'il se prépare à croiser le fer de façon juridique avec Ottawa.

La loi fédérale prévoit que les armes à utilisation restreinte doivent demeurer dans la résidence de leur propriétaire.

«Cela nécessitera une réécriture du Code criminel, a ajouté M. Buddo. La Cour suprême a clairement établi que le contrôle des armes à feu était de juridiction fédérale, alors M. Charest s'apprête à ouvrir une boîte de vers en allant de l'avant avec ce projet de loi.»

Presse canadienne

LOTTO QUÉBEC Résultats des tirages du: 2007-05-05

6/49 01 23 26 10 04 19 24 27
28 33 40 compt.(C) 28 32 35 compt.(C)

GAGNANTS LOTS GAGNANTS LOTS
6/6 1 15 013 038,00 \$ 6/6 0 1 000 000,00 \$
5/6+C 4 105 790,90 \$ 5/6+C 0 50 000,00 \$
5/6 148 2 361,90 \$ 5/6 19 500,00 \$
4/6 8 261 80,10 \$ 4/6 1 054 50,00 \$
3/6 165 384 10,00 \$ 3/6 19 146 5,00 \$
2/6+C 133 716 5,00 \$
Ventes totales: 20 599 552 \$
Prochain gros lot (approx.): 3 000 000 \$

Extra 1609699* 500 000 \$
*décomposable dans les deux sens

LOTTO QUÉBEC Résultats des tirages du: 2007-05-04

SUPER 7 04 06 09 23 07 77 0 10 000 000,00 \$
27 36 45 47 23 compt.(C) 6/7+C 2 92 692,40 \$
5/7 121 1 532,10 \$
5/7 7 394 85,20 \$
4/7 145 697 10,00 \$
3/7+C 134 647 10,00 \$
3/7 1 178 145 Participation gratuite
Prochain gros lot (approx.): 12 000 000 \$
Ventes totales: 16 825 482 \$

Extra 9479574* 500 000 \$
*décomposable dans les deux sens

2 000 \$ TOUTES LES 2 SEMAINES À VIE!
TIRAGE TOUTS LES JEUDIS.

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

PORTES OUVERTES

Marc BOSQUART

PORTES OUVERTES

Histoire et éducation à la citoyenneté
1^{re} année du 1^{er} cycle du secondaire

LIOEC inc.
514-843-5991

En vente dans toutes les librairies
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

ACTUALITÉS

17 MAI : JOURNÉE INTERNATIONALE
CONTRE L'HOMOPHOBIE
ON NE CHOISIT PAS SON ORIENTATION SEXUELLE
FONDATION ÉMERGENCE : 514-866-6788
www.homophobie.org



Chantal Hébert

La quadrature du cercle constitutionnel

Selon les sondages, une majorité de Québécois souhaitent la réouverture du dossier constitutionnel. En théorie, il n'en tient qu'à l'Assemblée nationale d'exaucer leur vœu. Au Canada, le gouvernement fédéral n'a pas le monopole de l'initiative constitutionnelle.

N'importe quelle assemblée législative provinciale est également en mesure de mettre l'horloge en marche en adoptant, à la majorité de ses députés, un projet d'amendement. À compter de cette adoption, les autres partenaires de la fédération disposent de trois ans pour réagir.

En théorie, une telle majorité existerait à l'Assemblée nationale. Au cours des dernières semaines, l'ADQ a manifesté un intérêt certain pour une nouvelle série constitutionnelle. On voit mal comment le PQ pourrait ne pas appuyer des amendements qui vont dans le sens de ce que son partenaire bloquiste a défendu à la Chambre des communes.

Contrairement à ce qui fut le cas à Meech il y a vingt ans, les priorités constitutionnelles du Québec font consensus parmi les trois principaux partis à l'Assemblée nationale. Souverainistes, adéquistes et libéraux québécois souscrivent à l'enrichissement de la reconnaissance du caractère national du Québec dans la Constitution. L'idée de circonscrire le pouvoir fédéral de dépenser fait également l'unanimité des élites politiques québécoises. Voilà pour la partie facile.

◆ ◆ ◆
Pour la première fois en vingt ans, il y a à Ottawa un gouvernement fédéral réceptif à ces deux idées. Pas plus tard que l'automne dernier, le premier ministre Stephen Harper a piloté une résolution aux Communes voulant que les Québécois forment une nation à l'intérieur du Canada. L'encadrement du pouvoir fédéral de dépenser fait partie du programme électoral de son parti conservateur.

Selon certains experts — qui s'appuient sur la pratique récente de la formule d'amendement pour l'affirmer — il pourrait être possible d'enchaîner le caractère distinct du Québec sur la foi d'un simple accord bilatéral entre le Parlement fédéral et l'Assemblée nationale. Dans ce scénario, les autres provinces n'auraient même pas voix au chapitre.

Pendant les années 90, le gouvernement de Jean Chrétien avait emprunté cette voie pour inscrire l'égalité des français et de l'anglais dans les institutions gouvernementales du Nouveau-Brunswick dans la constitution et pour en retrancher l'obligation faite au Québec de maintenir des structures scolaires confessionnelles.

Tout minoritaire qu'il soit, le gouvernement Harper pourrait compter sur l'appui du Bloc québécois et possiblement du NPD pour faire passer une résolution constitutionnelle en ce sens. Mais si l'adoption d'une simple résolution parlementaire sur la nation québécoise avait soulevé tout un tollé dans le reste du Canada l'automne dernier, celle d'un amendement en bonne et due forme à la Constitution déclencherait certainement une crise politique majeure.

La Cour suprême serait appelée à se prononcer sur le raccourci envisagé par Ottawa. Le Sénat à majorité libérale se servirait de son veto suspensif pour faire durer le supplice du gouvernement et de ses alliés. Même si le plus haut tribunal au pays finissait par donner son aval à la voie bilatérale, le coût politique d'une opération que bon nombre de Canadiens de l'extérieur du Québec percevraient comme un coup de force aurait vraisemblablement raison de ses auteurs.

Quant au pouvoir fédéral de dépenser, il est possible de l'encadrer dans la constitution avec l'appui de sept provinces comptant pour 50 % de la population. L'Alberta et la Colombie-Britannique répondraient probablement favorablement à une initiative en ce sens. Des provinces à tradition néo-démocrate comme le Manitoba et la Saskatchewan, ou moins nanties comme celles de l'Atlantique, auraient sans doute de grosses réserves.

Mais dans tous les cas de figure, il suffirait que l'Ontario ne soit pas d'accord pour tuer le projet dans l'œuf. Même si la formule d'amendement permet de se dispenser de l'accord de la plus grosse province au pays pour modifier la Constitution, une loi fédérale l'interdit. Après le référendum de 1995, Jean Chrétien a fait adopter une loi qui oblige le gouvernement fédéral à s'assurer d'avoir l'accord du Québec, de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et d'une majorité de provinces des Prairies et des Maritimes avant d'amender la Constitution. Plusieurs provinces ont également des lois qui les obligent à soumettre tout projet d'amendement à un référendum. C'est notamment le cas de l'Alberta, une province où la réforme du Sénat est une priorité emblématique au même titre que la reconnaissance du caractère distinct du Québec. Le gouvernement d'Edmonton ferait presque certainement d'un échange de bons procédés sur cette question une condition *sine qua non* à son appui à un amendement avancé par le Québec.

Mais même si l'Assemblée nationale consentait à troquer pouvoir de dépenser encadré contre Sénat transformé, on ne peut pas présumer que l'Ontario, où le gouvernement actuel souhaite plutôt l'abolition pure et simple du Sénat, ou encore les Maritimes, pour qui toute réforme de la Chambre haute se traduirait par une perte importante d'influence, se rallieraient à l'idée.

◆ ◆ ◆
En fait, il pourrait être aussi difficile sinon plus de réformer la Constitution que de négocier le départ légal du Québec de la fédération canadienne. Cela fait dire à plusieurs témoins du mouvement souverainiste qu'entre l'indépendance et le *statu quo*, il n'y a pas de demi-mesure. Ces dernières années, un certain nombre de Québécois ont mis en veilleuse leurs aspirations souverainistes pour concentrer leurs énergies sur d'autres priorités qu'ils jugent à la fois plus pressantes et plus prometteuses.

Mais si le jeu n'en vaut pas la chandelle quand son enjeu est la création d'un nouveau pays, le projet de relancer la quête donquichottesque d'arrangements constitutionnels différents entre provinces canadiennes vaut-il davantage la peine ?

chebert@thestar.ca

Chantal Hébert est columnist politique au Toronto Star.

Élection présidentielle française

Les Français du Québec ont préféré Ségolène Royal

CAROLINE MONTPETIT

Les Français du Québec sont les seuls en Amérique du Nord à avoir majoritairement voté à gauche, pour Ségolène Royal, dans le cadre des élections françaises qui ont doté la France d'un nouveau président, Nicolas Sarkozy, hier.

Ils ont en effet accordé 54 % de leurs voix à la candidate socialiste, contre 46 % pour Nicolas Sarkozy. Cette tendance s'observe tant à Montréal, qu'à Québec et à Moncton.

Montréal, avec quelque 130 000 Français et 31 500 inscrits pour l'élection du week-end, est par ailleurs le plus important centre de vote des Français en dehors de l'Europe. Près de la moitié des Français inscrits vivant au Québec se sont déplacés pour voter. Le sénateur des Français établis hors de France, Louis Duvernois, qui est aussi partisan de l'UMP de Sarkozy, était donc hier à La Rambla, un restaurant de l'avenue du Mont-Royal, avec les représentants des vainqueurs. Entouré de jeunes militants portant des t-shirts affichant leur victoire, le sénateur a parlé de « progrès » économique et de « solidarité », pour marquer le tournant pris par la France.

Selon François Lubrina, représentant de Nicolas Sarkozy au Québec, les Français vivant au Québec sont souvent des étudiants, naturellement plus à gauche, ou encore des personnes âgées dépendant encore de certains services sociaux assurés par la métropole. M. Lubrina a aussi fait allusion à un certain vote « féministe », qui aurait favorisé ici une femme au pouvoir, indépendamment du programme qu'elle défend.

Nicolas Sarkozy va gérer « le pays comme une entreprise, qui est jugée sur ses résultats », disait par sa part Thierry Rousseau, 29 ans, qui vient d'arriver au Québec pour s'y installer. Il dit avoir voté pour le centriste François Bayrou au premier tour et pour Sarkozy au deuxième, dans l'espoir que la France devienne plus « compétitive » et participe à la libéralisation généralisée de l'économie.

« Il faut garder notre système de santé », ajoutait-il cependant, alors que l'une de ses consœurs, Colette Obre, 57 ans, se désolait des résultats d'hier, affirmant notamment qu'il était de plus en plus difficile de se loger en France, et que les choses allaient aller en s'aggravant, défavorisant ceux qui étaient déjà défavorisés.

Ces deux Français étaient réunis hier à l'Union française, rue Viger, à Montréal, où ils étaient invités à suivre hier les résultats des élections.

Ce lieu est traditionnellement associée à la gauche, même si le vice-président de l'Union, Olivier Perez, a affirmé hier avoir voté pour Sarkozy au premier et au deuxième tour. M. Perez a dit douter du



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Débordants d'enthousiasme, les partisans de l'UMP de Nicolas Sarkozy étaient nombreux hier à célébrer la victoire de leur candidat au restaurant La Rambla, sur l'avenue du Mont-Royal, à Montréal. Les Français du Québec ont cependant voté en majorité pour Ségolène Royal, comme au premier tour de l'élection présidentielle.

maintien en place de Ségolène Royal à la tête du Parti socialiste au terme de cette élection. Il s'attend plutôt à assister à l'émergence de nouveaux partis.

Élections législatives

« Au Parti socialiste, on ne cesse pas de parler de rénovation », admet Malik Dussaud, qui a travaillé au Québec pour l'équipe socialiste au cours de cette campagne. M. Dussaud est « très déçu » des résultats du week-end, mais il invite les Français du Québec à retourner voter massivement pour les élections législatives, qui doivent avoir lieu les 10 et 17 juin 2007.

Enfin, le sénateur Duvernois a déploré l'intolérance manifestée à Montréal contre l'équipe de Nicolas Sarkozy, notamment par des graffitis tracés au bu-

reau d'information de l'UMP, rue Van Horne, et par des tracts associant Nicolas Sarkozy à Hitler.

M. Lubrina a insisté pour dire que le nouveau président souhaitait la création d'un ministère de l'Immigration, ce qui existe déjà au Canada et au Québec, pour choisir les immigrants désirés au pays, ce qui se fait aussi ici.

Reste que plusieurs Français, déçus de l'élection hier, ont rappelé le terme « racaille » employé par Nicolas Sarkozy pour désigner les jeunes des banlieues, creusant le fossé entre les classes de citoyens. Les questions d'immigration étaient en effet au cœur des élections françaises.

Le Devoir

Transparence gouvernementale

Jean-Pierre Blackburn est accusé d'avoir camouflé une partie de ses frais de transport

BRUCE CHEADLE ET KARINE FORTIN

Ottawa — Les déplacements en avion du ministre du Travail, Jean-Pierre Blackburn, ont coûté aux contribuables plus de 150 000 \$ l'an dernier, mais l'essentiel de ces dépenses n'ont pas été incluses dans ses notes de frais, révèlent des documents.

En fait, la majorité des vols nolisés pour le ministre et son équipe n'apparaissent nulle part dans ses formulaires de divulgation volontaire et n'ont été découverts qu'à la suite des démarches de chercheurs du Nouveau Parti démocratique.

Le député néo-démocrate Pat Martin assure que sa formation ne s'est pas lancée dans une chasse aux sorcières. « Nous ne nous opposons pas à ce que les ministres dépensent. C'est normal, a-t-il déclaré. Mais nous voulons savoir combien, et pourquoi. » Or les documents officiels disponibles sur Internet ne permettent pas d'avoir une idée précise des frais engagés, a-t-il fait valoir.

M. Blackburn, qui est aussi responsable du Développement économique des régions du Québec, ne fait mention que de huit vols dans ses rapports trimestriels de frais de voyages et d'accueil 2006. Et il ne déclare aucune dépense pour ces déplacements, même si des documents indiquent que la location des appareils a coûté 93 000 \$.

Quelque 14 autres trajets, dont le prix dépasse les 56 000 \$, n'apparaissent nulle part dans les rapports du ministre. Idem pour une dizaine de trajets d'une valeur de 30 000 \$ faits par des simples députés au nom de Jean-Pierre Blackburn.



CHRIS WATTIE REUTERS

Le ministre fédéral du Travail, Jean-Pierre Blackburn

Les détails de ces déplacements ont été obtenus en comparant les données sur les itinéraires et les dates de vols des appareils gouvernementaux, obtenus en vertu de la Loi d'accès à l'information, avec les frais divulgués par le ministère du Développement économique et régional.

La version du ministre

Le cabinet de Jean-Pierre Blackburn dément avoir voulu camoufler de l'information. « Une grosse partie des dépenses du ministre sont liées à son travail pour le ministère. C'est le ministère qui paie, donc c'est le ministère qui fait la divulgation », a expliqué le chef de cabinet, Michel Lalonde. « La divulgation du ministre sert à savoir ce que lui engage quand il est dans ses fonctions de ministre », a-t-il ajouté.

Le ministre semble aussi réticent à faire état des frais engagés en son nom par son personnel. Ainsi, pour un voyage au Saguenay l'été dernier, M. Blackburn n'a rien déclaré pour ses déplace-

ments, alors que son attachée de presse Roxane Marchand a soumis une facture de 2000 \$ pour « autres transports », c'est-à-dire, dans ce cas-ci, la location de deux voitures.

Selon M. Lalonde, le ministre a bel et bien emprunté ces véhicules, mais il ne pouvait pas déclarer lui-même les frais de location parce qu'il n'était pas allé en personne au comptoir signer le contrat.

À son avis, cette façon de faire n'est pas contraire aux principes de transparence sur lesquels insiste le gouvernement conservateur.

« Toutes les dépenses sont répertoriées, qu'elles soient au nom du ministre ou pas. L'information est là et on sait ce qu'il est au ministre », a-t-il fait valoir.

Du pareil au même

Ces révélations sur la manière dont les ministres réparaissent leurs dépenses surviennent à l'aube de ce que le leader parlementaire du gouvernement Peter Van Loan a qualifié de Semaine de la réforme démocratique parce que les conservateurs prévoient mettre en valeur les nouvelles règles de responsabilité qu'ils ont fait adopter.

Si l'on en croit certains conservateurs, ces règles visent autant à assurer la bonne gouvernance qu'à mettre les autres partis dans l'embarras.

Un proche du premier ministre a en effet récemment dit à un journaliste qu'il s'intéressait à la conseillère en image de Stephen Harper que les règles de responsabilité étaient « pour les escrocs » et pas pour les personnes honnêtes.

Le thème de la responsabilité est l'un des préférés du gouvernement porté au pouvoir il y a 18 mois. Même s'ils insis-

sent sur la clarté et la transparence pour les autres, les conservateurs continuent à contrôler l'information.

Pat Martin du NPD dit avoir dépensé beaucoup de capital politique pour que la Loi sur la responsabilité soit adoptée. Il se dit très déçu de la tournure des événements. « On assiste à une tentative concertée pour induire la population en erreur au sujet des dépenses des conservateurs, a-t-il martelé en entrevue à la Presse canadienne.

« Alors qu'ils étaient dans l'opposition, ils criaient au meurtre et accusaient les libéraux de manquer de transparence. Maintenant, il font pareil. »

Peter Van Loan assure que le gouvernement respecte ses promesses et son programme. « Je crois qu'en général la divulgation est plutôt bonne, mais pour la plupart d'entre nous il n'y a pas grand-chose à divulguer parce que nous n'avons pas beaucoup en frais de représentation et de voyages », a-t-il déclaré.

Les observateurs et les adversaires politiques des conservateurs sont toutefois sceptiques. Plusieurs soupçonnent les membres du gouvernement de laisser les personnes avec qui ils dinent ou voyagent déclarer les dépenses.

Un employé du bureau du premier ministre a invité un employé du secteur privé à dîner et a commandé une bonne bouteille de vin, avant de lui indiquer clairement qu'il lui revenait d'assumer la facture.

Pour Pat Martin, c'est bien la preuve que les explications des conservateurs et leurs minuscules comptes de dépenses sont de la bouillie pour les chats.

Presse canadienne

Le nucléaire

240 pages - 17,75 \$
ISBN 978-2-7608-3618-1

LIÉC Inc.
514-843-5991

Marie-Louis d'AUTEUIL
Collection Sciences physiques

LE NUCLÉAIRE
4^e secondaire

Formation générale des adultes
Guide d'apprentissage SCP 4010-2

En vente dans toutes les librairies
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Montréal
514.845.5545

LA FORCE DU DROIT

LES ACTUALITÉS

La luzerne transgénétique de Monsanto devrait être interdite au Canada, selon Greenpeace

FABIEN DEGLISE

Un groupe de pression vertement opposé aux organismes génétiquement modifiés (OGM) a demandé vendredi à Ottawa de retirer immédiatement le droit à la multinationale Monsanto de commercialiser sa luzerne transgénétique au pays.

Cette demande fait suite à la décision d'un tribunal américain qui vient d'interdire la culture de cette luzerne sur tout le territoire des États-Unis en raison des risques qu'elle ferait peser sur l'environnement, mais aussi des failles dans l'évaluation faite de cette substance par les autorités sanitaires américaines.

Mercredi, le juge Charles Breyer, de la Cour fédérale du Northern District of California, à San Francisco, a rendu permanen-

te l'interdiction de cultiver la luzerne génétiquement modifiée de la compagnie américaine. Décrétée en mars dernier, cette interdiction était jusque-là temporaire.

Sortie des laboratoires de Monsanto, cette luzerne a été conçue afin de résister au Roundup, le célèbre herbicide vendu par la multinationale. Sa présence dans les champs ne faisait pas le bonheur des cultivateurs de luzerne traditionnelle et biologique qui, ces dernières années, ont dénoncé les risques de contamination de leurs cultures. Les tribunaux viennent de leur donner raison en reconnaissant ce risque, mais aussi en mettant en lumière les failles des systèmes d'évaluation des OGM aux États-Unis.

Le juge a demandé en effet au département américain de l'Agriculture de faire ses devoirs «en

menant des études scientifiques détaillées sur la luzerne résistante au Roundup et son effet sur l'environnement et les autres variétés de luzerne», a rapporté l'Associated Press.

Sur la base de cette décision, Greenpeace a décidé d'interpeller hier les autorités canadiennes. La luzerne OGM de Monsanto a reçu le droit d'être utilisée ici en 2004 selon un mode d'évaluation similaire à celui des États-Unis, ce qui inquiète les écologistes.

En 2005, cette luzerne a été commercialisée uniquement chez les voisins du sud, indique CropLife Canada, un organisme qui regroupe les producteurs d'OGM. Par ailleurs, elle a fait l'objet de tests en champs durant la même année.

Le Devoir



Cette image diffusée sur CNN illustre la force de la tornade qui a frappé samedi la petite ville de Greensburg, au Kansas, dont les habitations ont été détruites à 95 %.

Les tornades au Kansas ont fait au moins 10 morts

Greensburg, Kansas — Les sauveteurs recherchaient toujours d'éventuels rescapés hier dans les ruines de Greensburg, petite ville du Kansas ravagée par des tornades qui ont fait au moins dix morts pendant le week-end.

Huit personnes ont péri dans le bourg d'environ 1600 habitants, et deux autres dans le reste de l'État du centre des États-Unis, selon les autorités. Selon le service de météorologie nationale, les vents ont soufflé à 330 km pendant la tornade de vendredi soir, classée F-5 — le maximum sur l'échelle de Fujita. La dernière tornade de cette puissance, le 3 mai 1999, avait fait 36 morts à Oklahoma City.

Une nouvelle vague de tornades s'est abattue samedi soir sur la région, et notamment le sud-ouest du Kansas. On signalait également des tornades dans le Dakota du Sud et dans l'Oklahoma. Dans cet État, une tornade a touché un lycée dans la ville de Sweetwater tard samedi, et on

signalait des dégâts ailleurs dans la ville.

La météo a émis de nouvelles alertes aux tornades hier après-midi pour certaines régions du Kansas et de l'Oklahoma, mettant en garde aussi contre de violents orages attendus dans le Missouri, le Kansas, l'Oklahoma et le Texas.

En raison des nouvelles intempéries, les équipes de secours avaient dû abandonner samedi soir leurs recherches dans les décombres de Greensburg qui a, selon l'administrateur de la ville Steve Hewitt, été détruite à 95 %. M. Hewitt a lui-même perdu sa maison. Les autorités ignorent combien de personnes ont disparu, beaucoup d'habitants ayant fui la ville.

Les autorités ont déclaré que les habitants pourraient retourner chez eux aujourd'hui pour évaluer les dommages et récupérer ce qu'ils peuvent, mais qu'ils seraient amenés par cars et repartiraient de la même façon. L'agence fédé-

rale de gestion des situations d'urgence (FEMA) devait acheminer des caravanes pour héberger certaines des personnes déplacées.

Bush promet de l'aide

Par ailleurs le président américain George W. Bush a promis hier l'aide du gouvernement fédéral aux sinistrés de Greensburg.

«Je suis sûr que cette communauté sera reconstruite. Tout ce que nous pourrions faire pour aider, nous le ferons. La chose la plus importante maintenant est de demander au Seigneur de soulager ceux qui ont souffert», a dit M. Bush après avoir assisté à un service religieux non loin de la Maison-Blanche.

Le président a décrété l'état de catastrophe majeure pour la zone de Greensburg. Cette procédure permet le versement d'aides fédérales pour les sinistrés.

Associated Press
et Agence France-Presse

Conférence internationale

L'agriculture biologique pourrait aider à combattre la malnutrition

NICOLE WINFIELD

Rome — L'agriculture biologique, longtemps considérée comme un segment de marché marginal ciblant les consommateurs les plus aisés, pourrait en fait devenir déterminante pour le combat contre la malnutrition et pour l'environnement, estiment des chercheurs européens à l'issue d'une conférence internationale organisée cette semaine à Rome sous l'égide des Nations unies.

Une conversion aux pratiques biologiques des agricultures conventionnelles à échelle industrielle, associées aux engrais et aux pesticides, pourrait dans un premier temps faire chuter les récoltes de 50 %. Même si de telles conséquences sont souvent atténuées dans le temps, cette perspective a tenu l'agriculture biologique à l'écart des débats sur la malnutrition dans le monde.

Des chercheurs danois affirment cependant qu'un basculement vers le bio de la moitié des exploitations agricoles des régions exportatrices de produits alimentaires en Europe et en Amérique du nord d'ici 2020 n'aurait pas d'effets négatifs importants sur la sécurité alimentaire des pays de l'Afrique sub-saharienne.

La production alimentaire globale baisserait, mais cette baisse par culture individuelle ne serait pas aussi importante que ce qui avait été estimé auparavant. Et la hausse des prix des produits alimentaires au niveau mondial qui s'en suivrait pourrait être compensée par l'amélioration de la qualité des terres et d'autres avantages liés à la culture biologique, ont conclu ces chercheurs.

Un telle conversion au bio dans les pays d'Afrique sub-saharienne pourrait de son côté pallier la malnutrition dans la région en réduisant la dépendance envers les importations, a déclaré Niels Halberg du Centre de recherche danois pour les aliments et l'agriculture biologiques, qui se prononçait lors de la Conférence internationale sur l'agriculture biologique et la sécurité alimentaire, organisée à Rome au siège de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

De leur côté, les agriculteurs convertis au biologique profiteraient d'une baisse du prix de production en raison de l'abandon des engrais coûteux et cultiveraient des aliments plus divers et plus résistants.

Associated Press

CONCOURS

LE DEVOIR et TV5

en collaboration avec

révatoours **ESM** **CZECH AIRLINES**

Prague

la magnifique

Révatoours, spécialiste des voyages depuis plus de 20 ans, vous offre la chance de partir à la découverte de Prague, surnommée la «ville aux cent clochers»

Le voyage inclut 6 nuits d'hébergement, vol aller-retour, petits-déjeuners, 2 billets de concert

www.revatoours.com

Questions pour un champion

Pour participer, regardez l'émission **Questions pour un champion** à 18h sur les ondes de **TV5** et notez l'indice du jour.

LE DEVOIR

Retournez à : Concours Prague la magnifique, 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3S1

Le tirage aura lieu le vendredi 25 mai 2007 à 15h.

Faites-nous parvenir votre coupon de participation avant le mercredi 23 mai 2007 à 17h30. Le concours s'adresse aux personnes de 18 ans et plus. Un seul coupon par enveloppe. Les reproductions électroniques ne seront pas acceptées. Les conditions et règlements du concours sont disponibles à la réception du Devoir et sur www.tv5.ca.

Nom :

Adresse : App. : Ville :

Code postal : Courriel :

Téléphone : (rés) (bur)

Indice du jour : Date de l'émission :

Abonné(e) : Oui Non Cochez si vous ne désirez pas recevoir de sollicitation du Devoir ou de TV5

SLAPP : la coalition revient à la charge

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

L'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) revient à la charge pour forcer Québec à légiférer contre les «SLAPP», l'acronyme anglais qui désigne les poursuites abusives contre la mobilisation publique.

Le regroupement écologiste tiendra une conférence de presse cet après-midi afin de réactiver la campagne de mobilisation lancée en octobre avec plusieurs partenaires issus des milieux politiques, syndicaux et environnementaux. Placée sous le slogan ironique de «Citoyens, taisez-vous!», la campagne a permis d'amasser quelque 80 000 \$ en trois mois, soit la moitié de l'objectif de 150 000 \$.

Le mouvement visait d'une part à recueillir des fonds pour aider l'AQLPA à assumer sa défense devant la cour, puisqu'elle est directement concernée par une de ces poursuites. Mais, plus largement, la mobilisation devait servir à convaincre le gouvernement d'emboîter le pas aux 24 États américains qui ont adopté des lois anti-SLAPP (Strategic Lawsuits Against Public Participation) dans les dernières années.

Cet automne, l'ancien ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), Claude Béchard, avait indiqué qu'il ne voulait pas que ce type de recours devienne un réflexe au Québec. Le gouvernement avait au même moment nommé un comité d'experts chargé d'étudier la question, mais aucune mesure législative n'est encore venue changer les règles du jeu.

Le principe d'une SLAPP est simple: il consiste, pour une entreprise, à museler des groupes de pression ou des citoyens qui dénoncent leurs activités, au moyen de poursuites juridiques coûteuses — et non fondées — que les militants n'ont pas les moyens d'assumer. Le but est autant de faire taire les opposants que de faire peur à ceux qui seraient tentés de leur emboîter le pas.

Le cas d'AIM

«Il est grand temps que le gouvernement agisse», dit André Béline, président de l'AQLPA. Son organisme est visé depuis novembre 2005 par une poursuite de quelque 5 millions déposée par la compagnie québécoise American Iron & Metal (AIM). À l'époque, l'AQLPA avait obtenu de la Cour supérieure qu'elle interrompe les travaux de construction d'une usine de déchetage qu'AIM implantait à Lévis.

De multiples entorses à la Loi sur la qualité de l'environnement ont été notées et ont ensuite été confirmées. Cela n'a pas empêché AIM de poursuivre l'association pour atteinte à sa réputation. Les interrogatoires de ce procès débiteront d'ailleurs cette semaine.

Mais la poursuite a déjà coûté très cher à l'organisme, qui a failli se saborder dans la foulée. André Béline estime que l'AQLPA est «victime du laxisme du MDDEP, qui délivre des certificats d'autorisation les yeux fermés. Et il faut agir avant que d'autres que nous paient le prix de ça».

Le Devoir

EN BREF

Justin Trudeau attaque les souverainistes

Saint-Jean, Nouveau-Brunswick — Justin Trudeau compare les souverainistes québécois à des «enfants d'école» qui se lamentent et se plaignent pour obtenir plus d'attention. Le candidat libéral de la prochaine élection fédérale dans Papineau a fait ce commentaire à l'issue d'un discours prononcé devant quelque 2000 enseignants du primaire du Nouveau-Brunswick, hier à Saint-Jean. Justin Trudeau soutient que le séparatisme au Québec est un mythe, puisque, selon lui, la province ne quittera jamais le Canada. Lui-même ancien enseignant, le fils aîné de l'ex-premier ministre Pierre Elliott Trudeau a par ailleurs défendu le système parallèle d'éducation dans les deux langues officielles au Nouveau-Brunswick. — PC

Des femmes indésirables dans un salon saoudien

Riyad — L'ambassade du Canada en Arabie saoudite a protesté hier contre la fermeture d'un stand canadien dans un salon consacré à l'éducation à Jeddah au motif qu'il était animé par des femmes. «Des incidents d'un tel manque de professionnalisme sont très dommageables pour la réputation internationale de l'Arabie saoudite», a déploré l'ambassade dans un communiqué réagissant à la fermeture de son stand au 12^e salon de l'éducation du Moyen-Orient. «Avant l'événement nous avons spécifiquement demandé si des femmes seraient autorisées à travailler au salon, et les organisateurs, la compagnie Al-Harithy, nous ont répondu qu'elles le seraient», ajoute le texte. Le stand canadien a été fermé par la police religieuse parce que deux femmes y officiaient, a rapporté à l'AFP un responsable de

l'ambassade sous couvert d'anonimat. — AFP

Radars photo : projet-pilote pour les camionneurs

Québec — Alors que se crée un front commun contre les radars photo, la ministre des Transports, Julie Boulet, propose à l'industrie du camionnage de s'impliquer dans un projet-pilote visant à faire l'essai de ces controversés appareils sur certaines routes du Québec. Selon *Le Soleil*, la ministre a contacté à cet effet le pdg de l'Association du camionnage, Marc Cadieux, qui confirme qu'un projet-pilote a été proposé dans deux ou trois régions du Québec. L'Association du camionnage, qui s'oppose aux radars photo notamment en raison du fardeau administratif que leur imposerait un pareil système, se montre guère enthousiaste devant l'initiative. — PC

ÉCONOMIE

PERSPECTIVES

La troisième voie

Porte-étendard de la «troisième voie», Tony Blair s'était fixé pour mission de «concilier prospérité économique et justice sociale» après 18 années de thatchérisme. Le premier ministre britannique, si populaire à ses débuts, s'en va sous les huées, victime de son aventure en Irak et de la lassitude des électeurs, mais aussi de l'ampleur du défi qu'il s'était fixé.

Tony Blair devrait annoncer cette semaine la date exacte où il quittera le 10 de la rue Downing à Londres. Le premier ministre britannique a confirmé la semaine dernière que son départ était imminent ce qui, selon les observateurs, devrait vouloir dire qu'il sera parti au début du mois de juillet. Le 1^{er} mai marquait le dixième anniversaire de son arrivée triomphale au pouvoir. Aujourd'hui, moins d'un tiers de la population appuie encore son parti. Mais il y a pire encore, à peine le quart estime qu'il laisse le pays dans un meilleur état qu'il l'a trouvé.

À cette époque, on sortait de onze années de gouvernement Thatcher suivies de sept autres de gouvernement Major. Les conservateurs s'y étaient appliqués

à casser les syndicats, sabrer les dépenses publiques, baisser les impôts des riches, et ouvrir toutes grandes les portes aux lois du marché. Cette révolution néolibérale s'était accompagnée de deux crises économiques particulièrement pénibles qui avaient laissé les Britanniques inquiets devant l'aggravation des inégalités, la dégradation des services publics et la montée de l'insécurité économique.

Les travaillistes se garderont bien de remettre en cause toutes ces réformes conservatrices. Tony Blair se qualifiera même de «thatchérien» à un certain moment, trop content de ne pas être pris avec des syndicats omnipotents et des entreprises d'État déficitaires, et trop content aussi de pouvoir profiter des partenariats publics-privés, des finances publiques assainies et d'un secteur financier ouvert. Il sera même l'un des premiers en Europe à accorder l'autonomie à la banque centrale.

Il faudra attendre deux ou trois ans avant que sa «troisième voie» commence à prendre forme. Les dépenses publiques augmenteront comme nulle part ailleurs. Elles rejoindront presque d'un coup la moyenne de l'OCDE, passant en six ans de l'équivalent de 37,5% du PIB en 2000 à 45,6% en 2006. Cet argent ira principalement à l'amélioration des écoles et du système de santé. L'aide aux familles pauvres augmentera également tout en restant liée à des conditions sévères. La fiscalité sera réformée pour être plus favorable aux familles à faibles revenus. En même temps, le gouvernement continuera de garder l'économie ouverte au commerce et aux investissements étrangers. Le développement économique des régions sera confié à des agences locales ayant le pouvoir d'investir dans l'amélioration de la main-d'œuvre et des infrastructures de transport.

Du rôle de l'État

Du point de vue économique, les résultats seront plutôt probants. De bon dernier au sein du G7 en ce qui a trait au revenu par habitant, le Royaume-Uni grimpera au second rang en l'espace de dix ans. Le taux de chômage passera quant à lui de 7,5% à 5,5% en bonne partie grâce aux 562 000 nouveaux emplois créés dans le secteur public. Loin d'augmenter, la dette publique reculera par rapport au PIB. De façon générale, le pays en ressort mieux outillé pour faire face à la mondialisation.

Les résultats aux examens dans les écoles primaires et secondaires se sont aussi améliorés, même si cela semble moins vrai dans les quartiers les plus défavorisés. Le système public de santé montre également des signes d'amélioration avec une diminution des listes d'attente et un allongement de l'espérance de vie des plus pauvres. La lutte contre la pauvreté a aussi donné certains résultats, notamment chez les enfants et les personnes âgées.

Enjeu prioritaire des travaillistes, la croissance des inégalités de revenus a, au mieux, été freinée, mais certainement pas inversée. La situation aurait cependant été pire sans les réformes des dernières années, disent les experts. Pendant que tous les projecteurs étaient tournés vers les succès des entreprises financières de la City et la croissance de l'emploi dans le domaine des services en général, le secteur manufacturier a poursuivi son déclin, son poids relatif dans l'économie passant de 21% à 14% en dix ans.

Tony Blair semble s'en vouloir de ne pas avoir mis en branle suffisamment tôt ses grandes réformes et s'être trop souvent laissé distraire par la politique quotidienne. «Chaque fois que j'ai introduit une réforme, j'ai regretté plus tard de n'être pas allé assez loin», a-t-il avoué l'année dernière.

Il apparaît assez évident que le désamour des Britanniques pour leur gouvernement tient en bonne partie à son association étroite avec les États-Unis de George Bush dans l'affaire irakienne ainsi qu'à l'inévitable lassitude de l'électorat après 10 ans de pouvoir. Pour le reste, on peut comprendre leur déception de ne pas avoir fait plus de progrès en matière de lutte contre les inégalités, d'amélioration des services publics ou d'adaptation aux impératifs d'une économie mondialisée. Leur pays n'est toutefois pas le seul dans cette situation et il y a sans doute une limite à ce qu'un gouvernement peut accomplir en dix ans face à de tels enjeux. Du point de vue économique, le fait que la croissance, l'emploi et la mondialisation ne soient plus jugés aujourd'hui par les électeurs comme des enjeux cruciaux, alors qu'ils étaient au centre des débats en 1997, est sans doute un signe du succès remporté ses dernières années en la matière.

Mais le principal héritage de la «troisième voie» de Tony Blair est peut-être que les travaillistes n'osaient plus eux-mêmes parler d'augmentation des dépenses publiques et de taxes. Il semblait clair alors, pour la population, que l'espace public ne pouvait que se rétrécir encore plus. Aujourd'hui, notent plusieurs observateurs, c'est au tour du chef du Parti conservateur, David Cameron, de ne plus proposer que du bout des lèvres d'éventuelles baisses d'impôt. Quant à la population, il ne lui viendrait plus à l'idée de remettre en cause le fait que la quête de prospérité doit aller de pair avec celle de justice sociale.



Eric Desrosiers

FINANCE

Retrait de Danone, British Airways, Adecco ...

Plusieurs grandes entreprises européennes s'appêtent à quitter un marché boursier américain trop contraignant

CLAIRE GATINOIS

Le prestige d'une cotation à Wall Street séduit de moins en moins les sociétés européennes. Le jeudi 26 avril, le groupe agroalimentaire Danone a annoncé sa décision de quitter le marché boursier américain. Dans son sillage, d'autres grandes entreprises européennes — comme le transporteur aérien British Airways, le numéro un mondial du travail temporaire Adecco, le réassureur Scor ou Telekom Austria — ont averti le New York Stock Exchange (NYSE) de leur souhait de se retirer de la Bourse new-yorkaise.

Cela devrait se faire à partir du 4 juin, date à laquelle le NYSE mettra en application les nouvelles règles édictées par la SEC, le gendarme des marchés, permettant de faciliter le retrait de la cote pour des sociétés étrangères.

Pour le NYSE, désormais fusionné avec la Bourse paneuropéenne Euronext, ces départs ne sont pas anodins. Depuis le scandale Enron et la mise en place consécutive de règles de transparence comptable extrêmement strictes, incarnées par la loi Sarbanes-Oxley, la Bourse américaine peine à attirer les émetteurs étrangers.

Entre 2000 et 2007, le nombre de sociétés étrangères cotées au NYSE a progressé d'à peine 4%. Sur le Nasdaq, marché spécialisé en valeurs technologiques, également affecté par les faillites provoquées par l'éclatement de la bulle Internet, leur nombre a baissé de 34%. Sur l'ensemble du marché américain, les entreprises étrangères soumises à la réglementation de la SEC étaient 1145 en 2006, contre 1236 en 2005.

Progression de la place de Londres

Pour la place américaine, cette hémorragie provient de la loi Sarbanes-Oxley. Un rapport du maire de New York, Michael Bloomberg, parlait en 2006 d'une menace à l'hégémonie de Wall Street. En avril, une étude rédigée par Craig Doidge, Andrew Karolyi et René Stulz, trois chercheurs à l'université de Toronto, tire peu ou prou les mêmes conclusions, insistant sur les exigences draconiennes du rapport de contrôle interne réclamé aux sociétés cotées.

Ce qui irrite particulièrement le marché américain, c'est la progression parallèle du London Stock Exchange (LSE). Entre 2006 et 2007, il a attiré 71 sociétés étrangères quand le NYSE n'en a récupéré aucune. Au NYSE, on relativise: «Le marché progresse grâce à l'AIM [marché réservé aux petites et moyennes capitalisations], qui n'exige pas les mêmes règles qu'un marché principal.» Avant d'ajouter: «En combinant les chiffres de leurs deux marchés, le LSE dresse un tableau délibérément plus avantageux que la vérité des sociétés étrangères cotées à Londres.» De fait, sans compter l'AIM, le nombre de sociétés étrangères cotées à Londres est passé de 343 en 2006 à 319 en 2007.

La Bourse américaine n'en fait pas moins son mea-culpa. Depuis la fin 2006, les commissaires de la SEC s'attellent à l'exercice périlleux d'assouplir Sarbanes-Oxley sans céder au laxisme.

Le régulateur a déjà fait une avancée de taille. Le 24 avril, il s'est montré favorable à reconnaître l'équivalence des normes comptables en vigueur en Europe, les IFRS, avec le système américain des US GAAP. Cette mesure évitera à une société cotée de part et d'autre de l'Atlantique de publier une double comptabilité fastidieuse. Le 25 avril, la SEC avait déjà signé un protocole d'accord avec la FSA, le régulateur britannique, pour entériner ce dispositif. D'autres avancées sont attendues dans les prochains mois.

Le Monde



NICHOLAS ROBERTS AGENCE FRANCE-PRESSE

Entre 2000 et 2007, le nombre de sociétés étrangères cotées au NYSE a progressé d'à peine 4%.

Fragilisé, Dell se cherche un nouveau modèle

Le constructeur revoit le système de distribution, la vente directe, qui avait fait son succès

NATHALIE BRAFMAN

À la surprise générale, Michael Dell a repris les rênes de son groupe le 31 janvier. Avec comme mission de redonner un second souffle au constructeur informatique qu'il a créé en 1984 et dont il avait fait le numéro un mondial. Sans tabou, le p.-d.g. a décidé de remettre à plat aussi bien les structures de l'entreprise que son modèle économique, la fabrication à la demande et la vente directe aux clients.

Il faut dire que la situation est inquiétante. En 2006, le constructeur a perdu sa place de numéro un mondial toutes clientèles confondues face à son concurrent Hewlett-Packard (HP).

Pour la première fois depuis sa création, le groupe américain est confronté à une croissance beaucoup plus modeste de ses parts de marché et à une baisse de ses profits. En 2006, le chiffre d'affaires a augmenté d'un peu plus de 2%, à 57,1 milliards \$US, mais ses bénéfices ont plongé à 2,6 milliards, contre 3,6 milliards un an plus tôt.

Aux États-Unis, où le groupe réalise encore 58% de son chiffre d'affaires et détient 32% de parts de marché, le groupe est confronté à la concurrence de son homologue HP. En Europe, le groupe subit aussi la concurrence de HP et d'autres acteurs très agressifs comme le taïwanais Acer, devenu numéro deux.

Deux ans et demi après avoir lâché les rênes, M. Dell a donc décidé de reprendre en main sa société. Le 31 janvier, Kevin Rollins a été brutalement limogé de son poste de p.-d.g. En quelques semaines, outre sa décision de supprimer tous les bonus séminaires pour 2006, M. Dell a profondément réorganisé le groupe. Il a réduit à douze, contre vingt auparavant, le nombre de collaborateurs qui lui rapportent directement. Objectif: réduire les cycles de décision et lutter contre la bureaucratie, qui «est notre nouvel ennemi», juge le p.-d.g.

Une révolution, pas une religion

Parmi cette équipe resserrée, quatre personnes ont rejoint dernièrement le groupe. M. Dell a embauché



DIBYANGSHU SARKAR AGENCE FRANCE-PRESSE

Michael Dell a repris les rênes de son groupe le 31 janvier.

l'ancien président de Solectron pour superviser les dix usines Dell dans le monde. Il a aussi débauché le numéro deux du groupe de services informatiques américain Electronic Data Systems (EDS). Mais surtout Ron Garriques, le président de la division mobiles de Motorola qui a redressé le fabricant de téléphones portables, pour prendre en charge la division grand public. Outre la partie américaine, celui-ci aura sous sa coupe le Japon et la Grande-Bretagne, les trois pays les plus importants sur ce segment. La France devrait rapidement lui être aussi rattachée.

Affaibli sur son cœur de cible, les entreprises, qui ne choisissent plus de s'équiper en fonction du prix, Dell a aussi raté la croissance phénoménale de la clientèle grand public, notamment sur les ordinateurs portables. Or en 2007, il s'en vendra pour la première fois autant que d'ordinateurs classiques. «Nous payons quelques erreurs. Nous avons trop délocalisé les centres d'appels et trop vite, ce qui a eu un impact sur le grand public», reconnaît Thierry Labbé, président de Dell France.

Pour attirer cette clientèle, encore réticente à acheter des produits sans les voir, M. Dell est prêt à revoir la recette qui avait fait le succès de Dell et révolutionné le monde de l'informatique, à savoir la vente directe aux clients. «Le modèle direct a été une révolution mais ce n'est pas une religion», a-t-il écrit, dans un courriel adressé à ses salariés et révélé sur le site Internet du Wall Street Journal.

Depuis trois mois, le constructeur a ouvert 180 kiosques où les machines sont en démonstration. Trois magasins en propre ont aussi été ouverts aux États-Unis, à Austin, Dallas et New York. «Nous allons rapidement exporter ces boutiques en Europe», indique M. Labbé.

Le groupe s'est aussi engagé à simplifier son site de vente en ligne et à améliorer l'accueil de ses centres d'appels. Jusqu'à présent, le groupe avait massivement délocalisé en Asie et avait eu recours à du personnel intérimaire. Selon une enquête du Wall Street Journal, en 2005, près de 75% du personnel étaient sous ce régime, non promu, non intégré et forcément non motivé. La même année, le taux de rotation aurait atteint 300%, contre 30% en 2002. Autre décision: les équipes commerciales auront un outil de gestion de la clientèle afin de mieux connaître leurs clients.

M. Dell veut aussi allouer plus d'argent à la recherche et au développement afin de mettre sur le marché des modèles plus compétitifs. En Chine, il vient ainsi de lancer un ordinateur à un prix compris entre 250 et 390 euros pour contrer ses concurrents.

Sans oublier le design, un concept que le fabricant avait oublié. «Il y a encore quelques mois, le mot design était un gros mot!», résume M. Labbé. Des designers ont été recrutés et désormais un produit sera dessiné avant d'être conçu. Avant c'était le contraire. L'enjeu est de taille. M. Dell vise rapidement les 80 milliards \$US de chiffre d'affaires.

Le Monde

ÉDITORIAL

Capacité ou qualité?

On connaît la chanson: oui, les universités québécoises devront s'armer pour faire face à la concurrence qu'elles se livrent entre elles. Mais ce combat n'est rien aux côtés de celui, sans merci, qui les attend sur l'échiquier mondial. Dans leur course aux étudiants, elles seront confrontées au choix déchirant qui oppose capacité et qualité.

Au premier coup d'œil, les données produites la semaine dernière par l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC) dans *Tendances dans le milieu universitaire* sont plutôt rassurantes. Malgré des courbes démographiques à la baisse, le taux de fréquentation des universités canadiennes devrait aller croissant au cours de la prochaine décennie, les prévisions oscillant entre 9 et 18 % d'augmentation. Le Québec pourrait même absorber l'un des plus forts contingents de cette addition.

D'autres bonnes nouvelles: ce portrait anticipé survient après une période faste, les effectifs universitaires à temps plein ayant connu une hausse fulgurante de 31 % entre 2000 et 2006, du jamais vu. Suivant une tendance frappant l'ensemble des pays de l'OCDE, l'entrée massive des femmes à l'université expliquerait à elle seule les deux tiers de cette montée en flèche.

Le tableau de l'AUCC dépasse toutefois les premières impressions. Si les changements démographiques ne suffisent plus désormais pour prédire l'évolution des effectifs dans nos universités, c'est que d'autres facteurs y sont pour quelque chose. Comme cette manne de 70 000 étudiants étrangers qui, en 2006, avaient choisi le Canada pour parfaire leur scolarité: ils sont devenus un enjeu majeur pour les établissements d'enseignement supérieur. Il n'y a d'ailleurs qu'à observer les efforts des universités d'ici pour recruter dans le monde entier pour s'en convaincre... Que l'on pense aussi à la désertion de certains résidents de médecine pour le comprendre: on choisit désormais ses études en feuilletant un catalogue planétaire.

Pendant qu'ici on s'interroge apparemment encore sur la pertinence d'un réinvestissement massif dans nos universités, d'autres puissances développent d'impressionnants contingents d'étudiants qui frappent déjà à nos portes, la Chine et l'Inde en tête. Mais ce flux se heurtera fort probablement à des battants clos, les établissements ayant déjà atteint, dans plusieurs cas, leur seuil de capacité maximale. Chez nous, déjà, combien de dossiers d'excellence restent sur le carreau, faute de place?

En l'absence de développement adéquat, les universités canadiennes prennent d'ailleurs du retard sur leurs comparses de la planète, note l'OCDE. Ailleurs, les initiatives se multiplient pour rapatrier un alléchant bassin d'étrangers, comme en Australie, qui lorgne l'Extrême-Orient. Avec sa Prime Minister's Initiative for International Education, lancée en 1999, le Royaume-Uni a séduit 93 000 nouveaux étudiants d'ailleurs, quelque 20 000 de plus que l'objectif initial. En toile de fond, la Stratégie de Lisbonne adoptée par l'Union européenne en 2000 vise à faire de l'Europe l'économie du savoir la plus concurrentielle du monde.

Comprend-on mieux alors le drame de ces universités qui craquent déjà sous le poids de leurs propres étudiants et qui ne peuvent songer à en accueillir de nouveaux sans élargir leur campus? L'AUCC l'indique clairement: augmenter l'entrée de nouveaux effectifs n'est pas qu'affaire de chiffres ou de ressources matérielles.

Là où l'on investira massivement pour construire, on ne pourra en effet pas regarnir le corps professoral; l'Université du Québec à Montréal nous en fournit un bien triste exemple.

Sous le défi de la capacité se camoufle donc celui de la qualité. Les étudiants étrangers, on le sait, sont davantage attirés par les cycles supérieurs, des niveaux d'étude où le Québec a justement encore fort à développer. Mais c'est là où la présence des professeurs est la plus capitale. Dans le meilleur des mondes, il faudrait développer et embaucher à la fois. L'heure des choix a sonné.

machouinard@ledevoir.com

« Imputables », vraiment?

Lors du point de presse tenu pour annoncer l'entrée en scène du vérificateur général dans le dossier de la « dérive financière » de l'Université du Québec à Montréal, jeudi dernier, la ministre Michelle Courchesne a insisté pour dire que la direction de l'UQAM et son conseil d'administration étaient « imputables et responsables » de la situation. Qu'est-ce que cela signifie? Jusqu'où vont cette responsabilité et cette « imputabilité »?

Les administrateurs de nos organisations publiques sont des bénévoles nommés par le gouvernement pour gérer des actifs qui ne leur appartiennent pas. Dit autrement: ce n'est pas leur argent! Malgré les responsabilités souvent lourdes en théorie, malgré un dévouement certain qui les amène à consacrer des centaines d'heures par année à cette tâche, ils n'ont de comptes à rendre à personne. Pour certains d'entre eux qui viennent du milieu des affaires ou qui sont associés à de grands cabinets d'ingénieurs ou d'avocats, cette présence assidue à la table d'un conseil d'université ou d'hôpital répond à des exigences de « réseautage », ce que l'on appelle autrefois « entretenir ses contacts ».

Loin de critiquer, encore moins de ridiculiser cette forme d'engagement social sans laquelle nos institutions seraient soumises aux seuls diktats de la bureaucratie gouvernementale, il faut tout de même reconnaître que la qualité du travail de ces administrateurs repose essentiellement sur la compétence de la direction salariée des organisations. Quand cette dernière fait bien son travail, le conseil intervient peu et tout va bien. En revanche, si la direction fait mal son travail, le conseil l'apprend toujours trop tard, surtout si l'organisation est complexe, et il ne peut pas faire beaucoup plus que de demander la tête de la direction.

Dans le cas de l'UQAM, il appartient maintenant au vérificateur général de nous dire pourquoi les membres du conseil n'ont rien vu venir. Mais une fois que l'on connaîtra la réponse, qu'est-ce que cela changera au gouffre financier dans lequel l'université s'est laissée glisser?

À l'évidence, personne n'aurait fraudé personne dans cette affaire. On ne doit donc pas s'attendre à des poursuites criminelles, ni même à des poursuites au civil. Mais alors, si personne n'est coupable de la dérive de centaines de millions dans la gestion des projets immobiliers, y a-t-il au moins un responsable? L'ancien recteur? Son ancien directeur des finances, lui aussi un homme respectable? Les membres du comité de vérification... qui ont dû faire appel à des vérificateurs externes pour comprendre le début du commencement d'un problème pourtant monstrueux?

Les conseils d'administration de nos organisations publiques sont-ils vraiment « imputables » de leurs décisions? Malgré la complexité des dossiers, la réponse est assez simple: à moins qu'il y ait eu fraude ou négligence criminelle, l'« imputabilité » du conseil d'une organisation publique s'arrête là où commencent ses difficultés financières. Au-delà de cette frontière, ce sont les contribuables qui prennent la relève...

j-rsansfacon@ledevoir.com

LE DEVOIR
FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAFON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

LE NOUVEAU
COQ GAULOIS...

COCO
RICO



LETTRES

Le PQ doit surprendre!

On le supposait depuis quelque temps, mais les titres des journaux le confirment: Duceppe travaille fort pour prendre la place de Boisclair. En environnement, le recyclage est une bonne chose, en politique, j'en suis moins sûr. Est-ce que Duceppe réussira à se recycler en chef du PQ? Est-ce la bonne chose pour le PQ? Je crois que non. Bien que Duceppe ait toujours fait du bon travail à Ottawa, sa venue au PQ démontrerait une incapacité pour ce parti à véritablement se renouveler et de présenter une fraîcheur politique.

La population a clairement fait savoir au PQ qu'elle veut du changement, du vrai. Non pas un simulacre de changement. Si les militants du PQ ont compris la leçon du 26 mars, ils éviteront d'accueillir M. Duceppe comme nouveau chef. Il faut être inventif et cesser de vouloir faire du neuf avec du vieux (et là, ça ne vise pas l'âge de M. Duceppe). Le PQ doit surprendre!

Jonathan Moreau
Militant PQ, Lotbinière, le 3 mai 2007

Les accommodements raisonnables

Le 26 avril 2007, le professeur Éric Bédard donnait une vision historique d'un déplacement d'un certain vote nationaliste vers l'Action démocratique du Québec (ADQ), en éclairant l'effet des prises de position des politiciens sur les « accommodements raisonnables » de ce qui s'était passé à la fin des années 60 lors de la crise de Saint-Léonard, situation qui allait aboutir au « bill 63 », loi du libre choix qui, selon Bédard, allait déplacer les voix des nationalistes « bleus » (Union nationale) vers le PQ à l'élection suivante.

Selon Bédard, la position modérée et pleine de bon sens de Mario Dumont a fait de lui et de son parti le véritable défenseur de l'identité québécoise alors qu'André Boisclair se serait drapé dans une position libérale de la Charte des

droits et libertés. Selon lui, le problème du Parti québécois tiendrait à son rapport trouble avec l'électorat nationaliste qui souhaite que ses chefs se tiennent debout lorsqu'ils ont l'impression, à tort ou à raison, que l'identité québécoise n'est pas respectée comme elle le devrait.

Il ne fait pas de doute que cette question a été à l'origine d'un déplacement initial d'intentions de vote. Dumont a eu une position rapide, claire, pleine de gros bon sens, dans un langage propre du peuple.

La position du PQ a retardée et a pris la forme à la fois libérale, dans un langage un peu intellectuel qui a caractérisé en fait toute la campagne pourtant bien menée de M. Boisclair. C'est donc aussi, en même temps, le style du chef péquiste qui passait mal.

À cela, il faut ajouter que, malgré tout ce que peut enseigner la rectitude politique, l'orientation sexuelle du chef péquiste et sa relation à la cocaïne au moment où il était en fonction, constituèrent toujours un défi d'accommodement de valeurs et certainement un obstacle pour une frange non négligeable de l'électorat péquiste potentiel, frange sans laquelle le succès électoral ou référendaire du PQ ne pourrait survenir.

Hubert Wallot
Professeur Teluq-UQAM
Le 3 mai 2007

Le messianisme des partisans du PQ

Denis Lazure et quelques autres comme lui représentent une tendance assez populaire au Parti québécois: des partisans qui pleurent l'absence de chefs qui soulèveront le peuple et l'amèneront vers la terre promise. M. Lazure accuse André Boisclair de ne pas avoir compris le message des électeurs québécois et de ne pas être le rassembleur « apte à diriger une grande coalition gauche-centre-droite ».

Cette attente pratiquement religieuse d'un sauveur qui charmera le Québec pour le diri-

ger vers la terre promise revendiquant à la fois la gauche, le centre et la droite, ce qui est déjà risible en soi, et du pays libre est non seulement lassante et insultante, mais témoigne d'une grande immaturité politique. Dans un premier temps, les résultats des dernières élections ont été une surprise pour tout le monde. Le vote adéquate est certainement l'expression d'une polarisation de la société québécoise que nous avons sous-estimée et qu'il nous faudra comprendre et investiguer dans les prochaines années. Blâmer André Boisclair pour la défaite, c'est lui faire porter le chapeau de l'évolution culturelle et politique des régions sans chercher à comprendre.

Dans un deuxième temps, ce messianisme politique qui est surtout entretenu par des partisans du PQ, c'est-à-dire les gérontes tels que M. Lazure me trouble. Il n'y a pas d'autres partis au Québec qui se dotent d'un chef tout en astiquant la guillotine pour le motiver. Cette attitude d'une certaine « intelligentsia » péquiste qui s'impose en tant que gardiens de la vertu et de la société québécoise tient d'une conception politique qui est basée sur l'arrivée d'un messie qui sera à l'image des attentes des gérontes du Parti, mais pas à la hauteur des enjeux de la société québécoise.

Cette politique des chefs et des gérontes au sein du PQ est malsaine et certainement la cause réelle de la défaite. Plutôt que de se rouler les manches et se mettre au travail en donnant un fort appui au présent chef, M. Lazure souhaiterait que le parti s'engage dans une autre course pour trouver le prochain messie et engager le parti vers une seconde défaite faute d'avoir compris les véritables enjeux. Le parti qui saura miser sur un collectif de candidats de bonne volonté et qui saura travailler afin que les enjeux portent sur les programmes des partis et l'éducation politique des citoyens à ces programmes fera sans doute les premiers pas vers le renouveau de la vie politique au Québec.

Bjenk Ellefsen
Le 3 mai 2007

LIBRE OPINION

Enfin, la fin de la campagne présidentielle française!

SÉBASTIEN BRODEUR-GIRARD
Historien

Il y a bientôt 250 ans, le Québec était envahi par la Grande-Bretagne. Colonisés politiquement, nous n'en avons pas moins fini par nous libérer de cette tutelle britannique, malgré la persistance creuse de certains symboles tels que la royauté. Colonisés économiquement par les Américains au début du XX^e siècle, nous avons réussi à reprendre le contrôle d'une grande partie de nos moyens financiers, sans bien sûr pouvoir faire complètement abstraction de ce puissant voisin qui est le nôtre. Placés pendant quelques siècles sous la garde vigilante de Rome, nous sommes finalement affranchis de cette colonisation religieuse pour développer une spiritualité qui, sans renier nos racines, nous est maintenant propre.

Si, malgré les nombreux obstacles qui se dressaient devant nous, nous avons réussi à nous affirmer dans tous ces domaines, pour quoi demeurons-nous, encore aujourd'hui, colonisés culturellement et intellectuellement de manière aussi vivace par la France? J'en veux pour preuve le fait que depuis quelques semaines, sinon quelques mois, nous sommes submergés presque quotidiennement par des articles qui relatent en long et en large les derniers événements de la campagne électorale présidentielle, qui les décortiquent et les analysent en détail et en profondeur. Littéralement bombardé tous les jours, j'ai fini par en ressentir une étrange impression, celle d'un peuple colonisé culturellement et intellectuellement, qui ressent toutes

les misères du monde à se détacher des modèles qu'il s'est lui-même imposés.

Bien sûr, la France a joué un rôle important dans notre histoire. Bien malgré elle, devrait-on ajouter. Oui, nous partageons les mêmes lointains ancêtres. Mais il y a longtemps que nous ne pouvons plus être définis simplement comme des « Français d'Amérique ». Si les Français et les Québécois sont de la même famille, ils ne sont plus que de lointains cousins dont la longue séparation ne leur laisse en commun qu'une langue (et encore) et quelques souvenirs du « bon vieux temps » de Louis XIV...

Car malgré toute la sympathie que certains de ses habitants éprouvent à notre égard, la France n'a guère eu d'impact direct et volontaire sur notre développement depuis la Conquête. Il a fallu attendre le « Vive le Québec libre » du général de Gaulle en 1967, somme toute anecdotique d'un point de vue français, pour assister à une première réelle intervention française depuis l'envoi de Montcalm pour diriger glorieusement nos troupes sur les plaines d'Abraham. De manière générale, le principe de « non-ingérence, non-indifférence » illustre bien l'attitude de la France envers le Québec, à condition que l'on insiste plus sur la « non-ingérence » que sur la « non-indifférence ».

Bien sûr, durant ces longues années sous domination britannique, nos élites se sont tournées vers ce qu'elles appelaient encore étrangement leur mère-patrie comme vers un phare culturel capable de leur apporter réconfort et espoir. Mais ce réconfort et cet espoir ne nous ont jamais été offerts spontanément: c'est

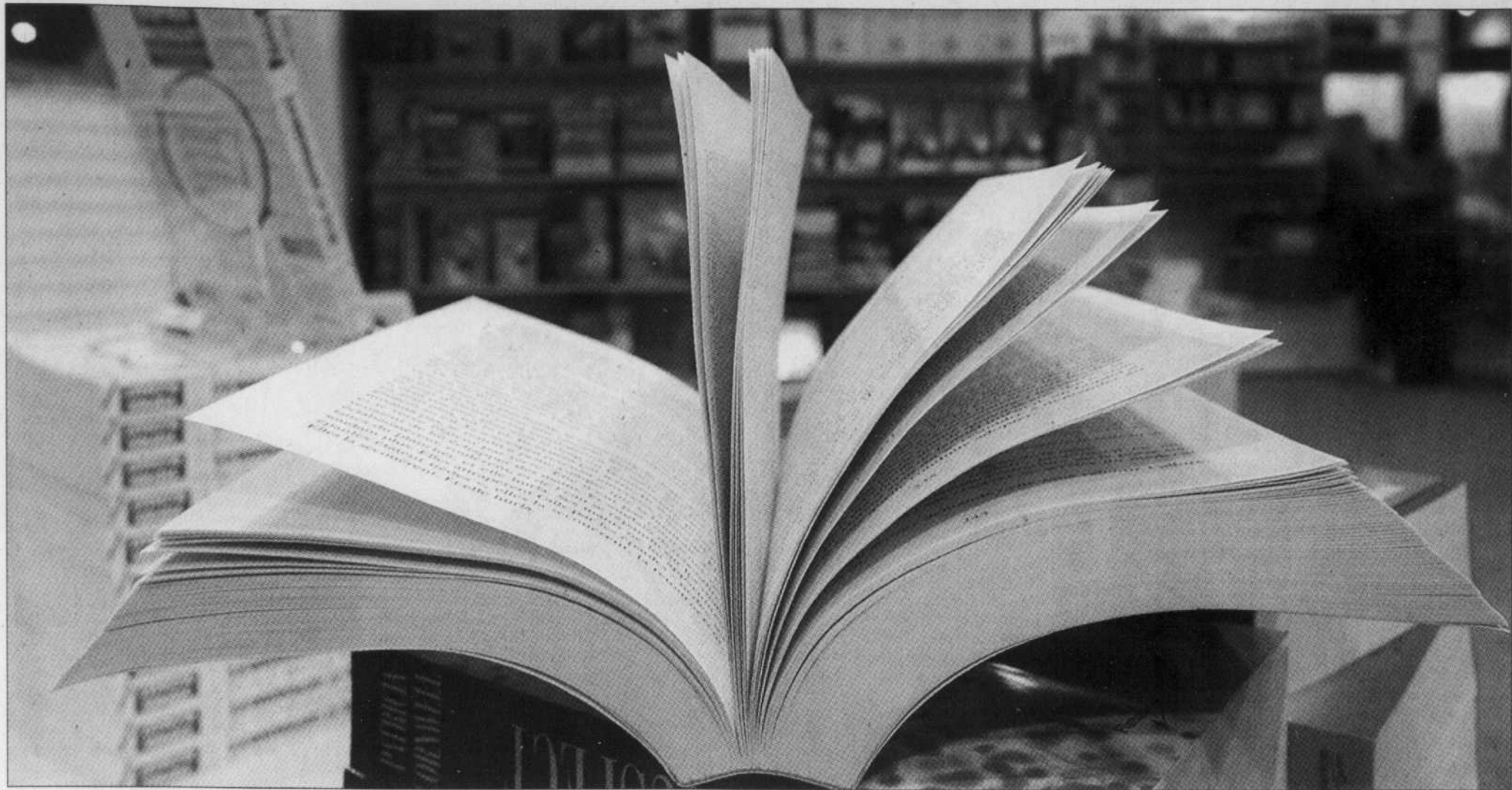
nous qui allions les chercher, comme nous continuons à le faire aujourd'hui.

Pourquoi donc, après tout ce temps, s'intéresse-t-on toujours autant à la France, un pays qui, pour fascinant qu'il soit, n'en demeure pas moins un joueur de plus en plus marginal sur le grand échiquier mondial... Pourquoi nos correspondants journalistiques en Europe suivent-ils avec tant d'intérêt des événements français dont l'impact chez nous demeurera à peu près nul?

Pourquoi passer tout ce temps à disséquer les États d'âme de Nicolas Sarkozy ou de Ségolène Royal, alors qu'il serait autrement plus utile et pertinent de s'intéresser à de nombreux autres enjeux européens? Pourquoi passer presque sous silence le déroulement des élections écossaises? Il me semble que nous devrions être bien plus intéressés par les événements qui se déroulent dans ce petit pays conquis par les Anglais il y a quelques siècles et qui abrite maintenant un vif mouvement indépendantiste... Pourquoi ne suivons-nous pas plus attentivement les conflits linguistiques de la Belgique? Pourquoi ne nous initie-t-on pas aux problèmes qu'affrontent et surmontent les pays scandinaves, dont les mentalités et le modèle social semblent se rapprocher grandement de ce que nous avons développé au Québec?

Bref, malgré tout le respect et l'intérêt que je porte à la France, je demande à ce que les Québécois se libèrent enfin de leur attitude de colonisés volontaires! Sans mépris et avec réalisme, redonnons à ce pays la juste part d'attention qui devrait lui revenir. Et maintenant la campagne présidentielle terminée, passons donc à autre chose...

IDÉES



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

La curée

Lettre au Conseil des arts et à mes collègues éditeurs

GIOVANNI CALABRESE

Fondateur et directeur des Éditions Liber

Ce texte porte sur la bien triste situation dans laquelle se sont mis, à mon sens, les éditeurs de livres et le Conseil des arts du Canada. Je voudrais dénoncer cette situation et ce qui y a mené.

Voici le problème que, dans un premier temps, on me permettra de formuler en termes anciens et tel qu'il m'a plu de le comprendre. Un père a trois enfants et, un jour, par un heureux hasard, il se voit en possession de cent dollars inattendus. Comme il aime beaucoup ses enfants, il se propose de leur faire plaisir. Ils les convoque donc et leur dit: «Voilà, j'ai cent dollars et je voudrais bien vous faire plaisir. Dites-moi ce dont vous avez envie et je vous l'offrirai. Le prix de ce que vous souhaitez n'a pas d'importance, mais n'oubliez pas que vous êtes trois et que je n'ai que cent dollars. N'oubliez pas non plus que je suis votre père, et que, en conscience, je ne pourrai pas vous accorder ce que je croirai aller contre votre bien-être ou ce qui trahirait le sens de mon geste ou vos intérêts bien compris.»

Chacun de son côté, les trois jeunes gens réfléchissent, choisissent ce qui leur ferait plaisir et retournent le dire à leur père.

Si l'on écarte les deux cas de figure qui dissolvent le problème en remettant en question les données mêmes (l'une consistant, pour les enfants, à refuser l'offre, peu en importe pour nous la raison, l'autre consistant à demander que le paternel augmente l'argent disponible), on peut présumer que la solution la plus rationnelle et la plus juste prendra la forme d'une triple demande dont la valeur sera chaque fois d'environ le tiers de l'argent disponible, sans le dépasser de manière significative. Je dis «environ», car il n'est pas nécessaire de présumer que les enfants seront guidés, dans leur choix, par le seul principe mathématique de distribution à parts égales de l'argent.

On peut par exemple penser qu'ils se contenteront de quelque chose, disons, à vingt-cinq dollars s'ils tien-

nent à cette chose plus qu'à celle de, disons, trente-trois dollars à laquelle ils ne tiennent pas. On se rappellera également que le père en question est un père moral et qu'il sera par conséquent sensible au jugement dont auront fait preuve ses rejetons — ce dont ses enfants doivent aussi tenir compte. Chacun se dit donc que la meilleure solution est de demander à peu près le tiers, d'abord parce que sa propre demande n'est sans doute pas supérieure à celle des deux autres (principe d'égalité), ensuite parce que s'il demande au-delà, il met son père dans l'embarras, lui qui devra décevoir quelqu'un d'une façon ou d'une autre (principe de justice distributive).

Entre cette manière de poser le problème et de le résoudre, et la situation réelle qui est de la sorte maladroitement évoquée, il y a tout une série de différences: le nombre de demandeurs est passé de trois à plusieurs centaines (il n'y a pas que les maisons d'édition qui sont concernées même si ici je m'en tiens à elles), le père bienfaiteur et moral est devenu un rabatteur, les sujets rationnels sont devenus des concurrents déchaînés, le respect mutuel et la présomption de l'égalité de tous ont cédé la place à la foire d'empoigne. Le résultat, à mon avis, blesse le sens de la justice, vient instaurer un climat malsain dans le milieu et rend médiocres tous ces gens qui se disent défenseurs de l'esprit et de la culture.

Le concours du CAC

Les choses se sont déroulées de la manière suivante. Le Conseil des arts du Canada a reçu récemment des crédits supplémentaires du Parlement (argent du peuple). Il a ainsi disposé de 33 millions de dollars qu'il a eu pour tâche de distribuer sur deux ans à un ensemble d'organismes déjà inscrits aux programmes existants de subventions (il s'agit de suppléments et non d'un nouveau programme).

Bien qu'inhabituelle, pareille bonification n'est pas inédite. Mais alors qu'il y a quelques années on avait distribué les crédits supplémentaires de manière très simple (les éditeurs qui étaient déjà inscrits au programme des subventions globales du Conseil des arts recevaient tous, en suppléments, un pourcenta-

ge de leur subvention, le même pour tous), cette fois, on a voulu mettre du piquant dans l'affaire en instituant un mécanisme concurrentiel de demande. Une sorte de concours.

Concrètement, le processus de demande des crédits s'est déroulé ainsi: chaque candidat (maison d'édition) devait concocter un projet et le chiffrer. Chaque projet serait jugé au mérite par un jury, admissibilité et valeur, stratégique et financière. Le jury avait la possibilité de revoir à la baisse le devis du projet, mais non de le bonifier. Aussi, le Conseil des arts invitait-il les maisons d'édition à faire preuve d'imagination, d'innovation, de témérité, sans craindre de faire monter la facture. Il vaut la peine de reproduire ici le texte qui formule la règle de distribution, d'autant plus qu'il met en perspective les nouveaux crédits: «Les montants qui peuvent être demandés ou reçus dans le cadre de l'Initiative de suppléments au fonctionnement ne sont assujettis à aucun minimum ni maximum. Cependant, la somme totale que l'on prévoit accorder pendant la période de deux ans [33 millions de dollars] représente environ 45 % du budget annuel total des subventions de fonctionnement [73,7 millions de dollars]. Puisque les fonds seront accordés grâce à un processus concurrentiel, certains organismes recevront un montant plus élevé que ce pourcentage, alors que d'autres recevront moins.

Si nous avions été vigilants, nous aurions dû nous élever depuis longtemps contre cette façon de faire

Dans certaines circonstances, des organismes pourraient ne recevoir aucun supplément. Le Conseil des arts vous recommande donc de veiller à ce que les prévisions qui concernent les revenus que vous espérez obtenir du Conseil des arts [...] soient réalistes. Veuillez prendre note que les comités d'évaluation par les pairs ne peuvent pas recommander de sommes supérieures aux montants indiqués dans les demandes.»

Voilà donc la proie désignée (un max de pognon), voilà les règles, la meute peut être lâchée. L'invitation à y aller franchement, sans fausse inhibition et les pectoraux bien dégagés, n'est pas tombée dans l'oreille de sourds: la valeur des demandes a en effet atteint 95 millions, c'est-à-dire presque trois fois les crédits disponibles. Comment cela a-t-il été possible? Comment chacun de nous a-t-il pu évaluer ses

propres mérites si haut au point d'oublier que les fonds représentaient 45 % (sur deux ans) des subventions annuelles, donc, mathématiquement, 45 % de ce que lui-même recevait par année? Où est allé le réalisme? Où le sens de la mesure et de la justice? Et que devait faire le Conseil des arts devant cette situation qu'il avait lui-même provoquée?

Car en instituant cette façon de procéder le Conseil a, je pense, commis plusieurs erreurs ou, en tout cas, trahi ce qui m'a toujours paru faire sa particularité et son importance: il a instauré un concours, là où il juge normalement la qualité des œuvres et du travail accomplis; il a mis sur pied un processus concurrentiel avec victimes à la clé, là où il défend d'habitude la diversité et la complémentarité des entreprises et des produits culturels; il a demandé du réalisme tout en favorisant la surenchère; et finalement il a puni là où normalement sa tâche est d'aider et de récompenser sans se soucier des disproportions, que manifestement il visait dès le début.

Car il y a eu, oui, des demandes complètement écartées, et des demandes qui ont obtenu beaucoup plus que ce que le sens de la mesure aurait dû autoriser. Si nous avions été vigilants, nous aurions dû nous élever depuis longtemps contre cette façon de faire. Il aurait fallu calmer le jeu, relativiser les choses, bien peser nos demandes et leurs conséquences. Au lieu de cela, les éditeurs se sont engagés tête baissée dans la bousculade, ils ont même attisé entre eux leur appât du gain, espéré des miracles.

Le résultat est à la hauteur de cette triste farce. Oh! il y en a certes qui sont satisfaits, mais ils devraient se demander s'ils ont de bonnes raisons de l'être. Il me semble, moi, qu'il y a surtout de l'aveuglement, de la déception, de l'incompréhension. Et j'en arrive à me demander qui est le plus con de celui qui vend la connerie ou de celui qui l'achète.

Disant cela, je m'accuse personne et ne veux manquer de respect à personne, je me déssole simplement que nous en soyons rendus là, au bout d'un exercice qui a suscité les espoirs les plus fous, qui nous a objectivement élevés les uns contre les autres et qui a neutralisé la plus élémentaire faculté de jugement.

Jean-Marie Cossette (1928-2007)

Racines profondes et larges horizons

MARCEL HENRY

Ex-président SSJB (1980-1981)

GUY BOUTHILLIER

Ex-président SSJB (1997-2003)

Il venait de la Mauricie, plus précisément de Saint-Roch-de-Mékinac. Il est né sur une terre, celle de son père, agriculteur. Il a commencé sa vie de travail — à 13 ans, précède déjà, comme il le sera tant de fois encore dans sa vie — en se mesurant aux arbres, comme bûcheron, et en jouant de ruse avec les animaux sauvages, comme trappeur. Puis, après un séjour dans cet Ontario si inhospitalier de l'après-guerre, il se réorienta vers la photographie aérienne et en devint le pionnier au Québec. Des dizaines et des dizaines de milliers d'heures, entre ciel et terre, à mesurer l'horizon et à interroger le sol.

Celui du Québec, naturellement, notamment du Québec agricole: pas une de nos fermes que ce fils de fermier n'aura immortalisée pour la fierté de ses propriétaires et l'enrichissement de notre mémoire collective, si profondément enracinée dans le sol. Il les aura photographiées toutes, une première fois, puis de nou-

veau, vingt, trente, quarante ans plus tard, comme pour mesurer l'effet du temps sur notre territoire. C'est plus d'un million de photos prises ainsi, aujourd'hui consignées aux Archives nationales — celles du Québec, naturellement, pas celles des autres.

Puis après le Québec, c'est toute l'Amérique qu'il s'emploie à mettre dans sa mire. En commençant par les voisins de l'Ontario, puis les amis, que dis-je!, les frères de l'Acadie, du côté de Caraquet notamment, où il se fait toujours un point d'honneur de participer au festival du 15-Août.

Ensuite, les États-Unis. Et comme ce voyageur des grands espaces a aussi le sens de l'histoire et qu'il sait les pérégrinations continentales de son peuple, il se dirige tout naturellement vers les régions où les nôtres ont compté, comme immigrants en Nouvelle-Angleterre, ou comme réfugiés politiques en Louisiane.

Doublement façonnée par ses racines terriennes et par les grands espaces aériens, son âme de patriote comprendra vite l'exigence de l'indépendance nationale. Très tôt — précède là aussi —, il milite avec les Chaput, Bourgault, Ferretti, auxquels il apporte son tempérament de battant, mais aussi son temps et ses moyens personnels, qu'il ne saurait ménager pour la cause.

Les premiers indépendantistes, ceux de Montréal en tout cas, se tenaient à distance des SSJB, ne se reconnaissant pas dans le «mouton de la Saint-Jean» et ceux qui semblaient tirer leur fierté à le faire parader rue Sherbrooke. Jean-Marie pensait autrement et voyait plus loin. C'est donc avec son large sourire et la main tendue qu'il s'engage à la SSJB de Montréal, à laquelle certains de ses amis et, surtout, son mentor, François-Albert Angers, avaient fait prendre le grand virage vers le grand large de la souveraineté.

Il y militera pendant quarante bonnes années, en commençant à le faire à la base, à Repentigny, où ce mauricien s'était installé avec sa famille. Mais très tôt, son enthousiasme, sa disponibilité, sa capacité à se charger de responsabilités le firent remarquer de tous les militants. Et c'est ainsi qu'il fut porté à la présidence, à trois moments: en 1975-1976, puis en 1978-1980, enfin en 1985-1986.

Présidences marquées par la participation au camp du OUI, le rajeunissement de la Fête, enfin reconquête nationale, la redynamisation des Grands Prix (dont celui du Patriote de l'année, que la Société lui remettra en 2001 pour «l'ensemble de son œuvre»). Ces années marqueront la Société, mais en retour la Société marqua profondément Jean-Marie, qui y resta toujours at-

taché. Il reviendra d'ailleurs siéger au conseil, où il apportera son soutien à ses successeurs, tout en lançant à 75 ans — éternelle jeunesse de son dynamisme patriotique — un projet favorisant l'intégration des nouveaux immigrants. Car ce voyageur des grands espaces avait rivé au cœur l'amour son pays et de sa langue, et n'avait cessé de le faire partager par tous ceux que les vastes horizons de la mondialisation conduisent à s'installer au pays du Québec.

Des bons moments, il en aura vécu dans sa famille, dans son travail. Mais aussi des moments difficiles, dans sa vie professionnelle un très grave accident d'hélicoptère, et dans sa vie militante, la répression qui s'abattit sur les indépendantistes en octobre 1970 et qui lui coûta trois semaines de prison.

Des victoires, comme celle de 1976, mais aussi des défaites. Celles-ci furent nombreuses — en 1980, en 1982, en octobre 1995... —, mais jamais elles n'entamèrent sa confiance en lui et sa conviction que nous allions gagner. Car ce terrien savait que même si l'hiver est long, le printemps est toujours là, qui apporte ses promesses.

C'est par un jour de printemps qu'il nous a quittés. À nous, maintenant, de reprendre le collier et d'apporter le Québec à bon port.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Coriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandré Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Émile Follie-Boivin, Vincent Cauchy (communiqué internet), Laurence Clavel (pupitre), Jean-Guillaume Dumont, Philippe Papien (pupitre), Louise-Maude Roux-Soucy (Santé), Pauline Gravel (sciences), Michel Garneau (cartooniste), Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Martin Ducloux, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (lecteur), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies), à l'information culturelle: Michel Bélar (théâtre et cabaret), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Isabelle Paré (culture), à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Éric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins, à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste), à l'information politique: Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque, Amélie Gaudreau (secrétariat à la rédaction), Marie-Pier Frappier, Émilie Parent Bouchard (communiqué à la rédaction), La documentation: Gilles Paré (directeur), Manon Derome, Patrick Cossette (Québec), Monique Bhérrer (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Amélie Bessette, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Dave Cameron, Marlène Côté, Christiane Legault, Amélie Maltais, Claire Paquet, Martine Riopelle, Isabelle Sanchez, Nadia Sebati, Mélisande Simard (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétariat), LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaitis, Olivier Zuida, INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Rachelle Leclerc, L'ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

BOVENS

SUITE DE LA PAGE 1

Luc Bovens. Le professeur, qui était au Québec en avril à l'invitation de la Chaire en éthique des affaires de l'Université de Montréal, ne pêche pas par excès de pessimisme, mais plutôt de lucidité. Il y aurait trop d'excuses, en public comme en privé, et pas assez d'excuses authentiques.

Selon lui, la recette d'une bonne excuse réside essentiellement dans quatre composantes qui n'ont rien à voir avec la technique du repentant qui avoue ses torts, le genou par terre, la main sur le cœur et le regard implorant. Pour bien s'excuser, il faut reconnaître que l'on a mal agi, exprimer des remords et de la compassion, démontrer le désir de changer son attitude et livrer son plaidoyer avec humilité. « Ces quatre conditions sont rarement satisfaites », fait remarquer le professeur qui admet avoir bien du mal à donner un exemple d'une excuse parfaite.

Le quotidien danois qui avait publié 12 caricatures de Mahomet jugées offensantes par les musulmans a-t-il bien réussi ses excuses? « Ces dessins ne violaient pas la législation danoise, mais ont offensé de manière irréversible beaucoup de musulmans, et nous nous en excusons », avait alors écrit le rédacteur en chef du journal. Insuffisant, répond M. Bovens. Le tort n'y est reconnu que partiellement et la sincérité n'y est pas.

Et Zizou? N'y avait-il pas dans son « Je m'excuse, mais je n'ai pas de regrets » un soupçon de repentance à l'endroit de son rival, Materazzi, à qui il avait asséné un coup de tête? « Zidane a reconnu qu'il avait mal agi, mais le message sous-jacent est qu'il pourrait récidiver », soutient Luc Bovens.

Trop, c'est comme pas assez

Diplômé d'un doctorat de l'Université du Minnesota, le philosophe originaire de Louvain, en Belgique, qui s'intéresse à la pensée d'Aristote, a toujours été fasciné par les questions de psychologie morale. « J'ai pensé que ce pouvait être intéressant de se pencher sur cette étrange pratique que sont les excuses. Il y a quelque chose d'effrayant dans le fait de s'excuser », note le professeur, fasciné.

D'emblée, Luc Bovens admet d'ailleurs très peu s'excuser. « Ce n'est pas bon de trop s'excuser », reconnaît-il sur un ton très posé. « Ça peut rendre les excuses désuètes en cas d'offenses majeures », souligne celui qui est également éditeur de la revue *Economics and Philosophy*.

L'excuse serait-elle devenue une pratique inappropriée voire dépassée? L'écrivain français Pascal Bruckner ne manque pas de fustiger ce sentiment de repentance et d'affliction qu'à l'Occident envers ses exactions du passé. Dans son essai *La Tyrannie de la Pénitence: Essai sur le masochisme occidental*, paru en octobre dernier, il développe la thèse que certains pays, dont la France, sont à ce point rongés par la culpabilité, qu'ils ne parviendraient pas à assumer leur passé colonial.

Pour Luc Bovens, qui comprend les motivations de Bruckner sans pourtant s'y rallier, cette culpabilité lancinante ou ce qu'il trouve apparent à une sorte de « quête de soi obsessionnelle » peut parfois devenir malsaine. S'excuser à outrance dénote un manque de confiance en soi, croit-il. « Il y a un prix à payer pour ça. »

Du privé au public

L'anecdote a fait sourire le monde entier, mais elle n'a sans doute rien eu d'agréable pour Silvio Berlusconi. A la demande de sa femme, l'ancien chef du gouvernement italien avait dû publiquement s'excuser après avoir proposé le mariage, sur un ton qui se voulait léger, à une jeune et jolie députée italienne. « Chère Veronica [...] je te prie de m'excuser et de prendre ce témoignage public de mon orgueil qui cède à ta colère comme un acte d'amour. Un parmi tant d'autres. Grosses bisnes », avait écrit l'homme de 70 ans, dans une lettre à sa femme.

« Dans ce cas, les excuses sont passées de la sphère privée à la sphère publique », explique Luc Bovens. Le fait d'exprimer ses regrets à la face du monde contribue à relever le niveau de respect de la personne qui a exigé les excuses.

Pourtant, il voit d'un mauvais œil les séries télévisées qui font rencontrer victime et agresseur ou encore les populaires émissions anglaises de télé-réalité où l'on invite des couples conflictuels à se réconcilier en ondes. « Il y a quelque chose de sacré dans le fait de s'excuser qui n'appartient pas à la sphère publique. Pourquoi ne pas le faire alors en privé? Pour être célèbre? C'est un signe que ce n'est pas sérieux », pense-t-il.

En revanche, il croit un peu plus en ces commissions de réconciliation mises sur pied par l'ONU ou des ONG pour rapprocher deux peuples après une crise ou un génocide. Même si, selon lui, il y a bien peu de place au pardon et à la justice dans les cas d'atrocités extrêmes. Il rappelle d'ailleurs que les excuses publiques faites au nom d'un peuple à un autre peuple sont rarement authentiques. « Dans la sphère publique, quand un pays s'excuse à un autre, cela pourrait être pour en tirer un bénéfice, souvent économique. Il n'y a pas de relation d'amitié à valoriser comme dans la sphère privée », soutient le philosophe.

Selon lui, les excuses publiques que le premier ministre Stephen Harper a offertes l'été dernier aux Sino-Canadiens pour l'exclusion subséquente des immigrants chinois et la taxe d'entrée qui leur a été imposée de 1923 à 1947, devaient sans doute servir la cause du gouvernement, qui aurait voulu étendre son influence sur les communautés culturelles.

Mais en leur offrant une indemnisation, le gouvernement fait aussi profiter ces Canadiens d'origine chinoise. C'est 1 à 1. « Peut-on vraiment alors croire qu'il y avait là de l'opportunisme? », demande le philosophe qui prend plaisir à semer le doute.

Reconnaissant qu'un monde sans excuses serait inévitablement chaotique, le philosophe n'est toutefois pas en faveur de l'abolition de cette pratique. Les excuses sont nécessaires, ne serait-ce que parce que c'est l'expression que quelque chose ne va pas bien, croit-il. « Il faut continuer de montrer à nos enfants comment établir une relation », dit-il. « Parce que reconnaître que l'on a mal agi, essayer de faire mieux, éprouver de la sympathie et des remords demeurent de bonnes choses au fond. »

Collaboratrice du Devoir

SARKOZY

SUITE DE LA PAGE 1

De la Maison de l'Amérique latine, sur la rive gauche, Ségolène Royal s'est adressée à des partisans encore très mobilisés. « Quelque chose s'est levé qui ne s'arrêtera pas, a-t-elle déclaré. J'ai donné toutes mes forces et je continue avec vous et près de vous [...] Gardons intacts l'énergie et la joie. » La candidate défaite considère qu'elle sera la mieux à même de poursuivre la rénovation du Parti socialiste. « J'ai engagé un renouvellement profond de la vie politique, de ses méthodes et de la gauche. [...] Ce que nous avons commencé ensemble, nous allons le continuer ensemble. Vous pouvez compter sur moi pour approfondir la rénovation de la gauche et la recherche de nouvelles convergences au-delà de ses frontières actuelles. C'est la condition de nos victoires futures. »

Alors que la foule scandait « Merci, Ségolène », quelques dizaines de voitures commençaient à brûler dans les banlieues de Lille, Paris, Lyon, Dijon et Marseille. Plusieurs dirigeants ont aussitôt appelé au calme, dont le premier secrétaire du Parti socialiste, François Hollande, et Mohamed Mehmache de l'association AC! Le feu, né après les émeutes de 2005. Des altercations avec la police et plusieurs arrestations se sont aussi produites place de la Bastille où s'étaient donné rendez-vous des opposants à Nicolas Sarkozy. Il était impossible d'approcher de la place tant les gaz lacrymogènes saturaient l'atmosphère. Toute la nuit, les hélicoptères ont tourné au-dessus de la capitale. Plus de 3000 policiers et 20 compagnies de la gendarmerie mobile et des CRS avaient été déployés dans les banlieues parisiennes où le candidat de la droite n'a pu faire campagne de peur d'y provoquer de vives réactions.

Au son de *Happy Day*, plusieurs milliers de partisans de Nicolas Sarkozy se sont réunis place de la Concorde. Il y avait Enrico Macias, la chanteuse de gospel Miss Dominique et Mireille Mathieu qui a entonné *La Marseillaise*. Accompagné de son épouse, Nicolas Sarkozy est monté sur scène pour appeler à la tolérance et à « tendre la main ». Celui qui est donné favori pour le poste de premier ministre, l'ancien ministre des Affaires sociales François Fillon, a estimé que « la campagne de Nicolas Sar-



Ségolène Royal saluant ses partisans à la sortie de la Maison de l'Amérique latine, hier soir.

ÉRIC FEFERBERG AGENCE FRANCE-PRESSE

kozy a rencontré le peuple. Selon lui, la France n'est pas « coupée en deux », et le prochain gouvernement devra compter des ministres centristes (UDF) et même de gauche, dit-il. « L'obligation qui pèse sur le président de la République, c'est d'agir », a renchéri l'ancien premier ministre Alain Juppé.

Rue de Solferino, quartier général de campagne de Ségolène Royal, l'atmosphère était déjà au bilan, pour ne pas dire aux règlements de comptes. « C'est une lourde défaite », mais cette « campagne fervente » est « prometteuse pour le futur » a déclaré l'ancien ministre de la Culture Jack Lang, qui appelle à élire « une majorité de gauche » aux élections législatives de juin prochain.

Dès hier soir, la lutte pour le leadership de la rénovation du Parti était engagée. L'ancien ministre Dominique Strauss-Kahn n'a pas caché son intention de se présenter comme une solution de rechange à Ségolène Royal. « C'est une très grave défaite, d'autant plus que c'est la troisième fois », a-t-il déclaré. La raison de cet échec tient, dit-il à « la rénovation sociale-démocrate » qu'il a « initiée » et qui « n'a pas encore triomphé dans le parti socialiste ». Selon l'ancien ministre Bernard Kouchner, « il faut changer même notre lo-

giciel, notre façon de penser, à gauche ». Ségolène Royal organisera dans une dizaine de jours une grande assemblée à La Courneuve pour remercier ceux qui l'ont soutenue dans les banlieues.

Avec 53,3 %, Nicolas Sarkozy dépasse les résultats de Jacques Chirac en 1995 (52,6 %), de François Mitterrand en 1981 (51,8 %) et de Valéry Giscard d'Estaing en 1974 (50,8 %). Mais pas ceux de Mitterrand en 1988 (54 %). On doit en conclure que les électeurs du Front national se sont reportés sur lui à environ 63 %. Ceux du centriste François Bayrou (UDF), le troisième homme du premier tour, semblent s'être répartis également entre Ségolène Royal et Nicolas Sarkozy.

La passation des pouvoirs aura lieu le 16 mai. Peu après, Nicolas Sarkozy annoncera le nom de son premier ministre. D'ici là, il se retirera cinq ou six jours seul, peut-être même dans un monastère, a-t-il déclaré. Le candidat dit avoir besoin de plusieurs jours d'« ascèse » pour « habiter » le costume de président.

Son conseiller François Fillon part favori pour occuper le poste de premier ministre. Il a coordonné l'élaboration du programme de l'UMP et n'a pas quitté Nicolas Sarkozy de toute la campagne, participant à la plupart des réunions en

comité restreint. « Il a le profil », avait admis Nicolas Sarkozy dans une interview du *Figaro Magazine*. On évoque aussi les noms du ministre de l'Emploi, Jean-Louis Borloo, caution « sociale » du candidat et favori des sondages, ainsi que de la ministre de la Défense, Michèle Alliot-Marie. Pour le poste stratégique de secrétaire général de l'Elysée, on cite Claude Guéant, ancien directeur de cabinet de Sarkozy aux ministères de l'Intérieur et de l'Économie.

Le candidat a annoncé qu'il se donnait 100 jours pour réaliser une bonne partie de son programme. On s'attend à ce qu'il réunisse l'Assemblée nationale pour faire adopter un budget. Selon certains scénarios, il pourrait aussi convoquer des conférences réunissant patrons et syndicats afin de tenter de faire accepter un certain nombre de modifications aux normes du travail. Il a annoncé que, faute d'une entente, il ferait adopter dès septembre une loi garantissant un service minimum en cas de grève dans les transports publics. D'ici là, Nicolas Sarkozy devra faire élire une majorité à l'Assemblée nationale. Les élections auront lieu les 10 et 17 juin prochain.

Correspondant du Devoir à Paris

ALBERTAINS

SUITE DE LA PAGE 1

compagnies qui œuvrent dans les sables bitumineux devraient réduire leurs émissions de gaz à effet de serre dans chacune de leurs installations? 70 % des répondants se sont dits « fortement en accord », alors que 22 % se sont dits « en accord », pour un total de 92 %.

Mais la partie la plus intéressante concerne la manière de réduire les GES. Le plan Harper et le plan du gouvernement de l'Alberta misent tous deux sur des réductions basées sur l'intensité des émissions, c'est-à-dire une efficacité accrue par unité de production (par exemple, il s'agit de produire moins de GES par baril de pétrole). Par

contre, si l'on produit plus, les émissions totales de GES vont continuer d'augmenter. Or, c'est le total dans l'atmosphère qui contribue au réchauffement de la planète.

Les Albertains rejettent cette approche. La question était la suivante: « On vous demande de comparer deux approches pour réduire les gaz à effet de serre. Pensez-vous que les cibles devraient réduire le total des émissions de GES sous le niveau actuel, même si cela coûte plus cher à l'industrie? Ou pensez-vous que les cibles de réductions doivent diminuer les émissions de GES par baril de pétrole produit, même si le total des GES continue d'augmenter? » 70 % des 500 répondants ont choisi la première option plus contraignante, alors que 20 % ont choisi la deuxième option basée sur l'intensité des émissions. 9 % ont choisi les deux ou se sont abstenus de répondre.

Matthew Bramley juge ces réponses d'autant plus intéressantes que les Albertains sont aux premières loges de la croissance pétrolière du pays. D'après l'Association canadienne des producteurs de pétrole (ACPP), la production de barils de pétrole devrait quadrupler entre 2005 et 2020, passant de un à quatre millions de barils par jour. Une croissance qui démontre que la réduction basée sur l'intensité, même si elle atteint 25 à 33 %, comme le veut le gouvernement Harper, ne sera pas suffisante pour compenser la hausse de production. « Les émissions absolues de GES dans le secteur des sables bitumineux vont au moins tripler durant cette période, même avec le plan Baird », avance Matthew Bramley.

Le Devoir

DUCEPPE

SUITE DE LA PAGE 1

On n'est pas pour cesser de se parler parce que ça déplairait à quelques-uns », a-t-il laissé tomber, ajoutant que « ce serait malsain de faire des jeux de coulis. Ce ne serait pas notre genre, ni à elle ni à moi. » « J'ai du travail important à faire à Ottawa actuellement, c'est ce qui m'occupe », a aussi indiqué le chef du Bloc québécois (BQ), jugeant que « le front à Ottawa est drôlement important ».

« Je ne veux pas faire une montagne de tout ça. Il y a des choses plus importantes à faire », a-t-il poursuivi. M. Duceppe a d'ailleurs invité les troupes souverainistes à se concentrer sur la bataille politique qui se joue avec les autres formations politiques. « On ne doit pas se battre entre nous dans le mouvement souverainiste, mais bien plutôt rebâtir cette nécessaire confiance, rétablir tous ces ponts avec les Québécois, à travers toutes les régions, bien analyser la situation », a-t-il expliqué.

Officiellement, il se garde bien de vouloir jouer dans les plates-bandes du chef péquiste. « M. Boisclair a déclaré que ce serait aux membres du Parti québécois de déterminer l'orientation de ce parti, sa stratégie, sa direction, et ils débattent du moment pour le faire. Ce sont à eux de décider quand ils auront ce débat. Il faut le faire de façon respectueuse les uns les autres. » Gilles Duceppe envoie du même coup cet avertissement: « J'ai passé à travers des situations difficiles au Bloc dans le passé. Il faut assumer toutes ses responsabilités correctement à ce moment-là, regarder la situation de façon réaliste, objective, maintenir la détermination. Ce n'est pas à d'autres de la régler pour nous. »

Il n'offre toutefois pas un « non » catégorique lorsqu'il est questionné sur un possible saut en politique provinciale, à la tête du PQ. « Il y a un chef au Parti québécois. La question ne se pose pas, a d'abord souligné M. Duceppe. [...] M. Boisclair est là. Il a un mandat légitime. » « J'ai toujours dit que je n'avais pas de plan de carrière, et je n'en ai pas, je trouve ça malsain. Or, je réponds aux questions quand elles se posent », a-t-il expliqué par la suite.

L'entrevue intégrale de M. Boisclair

Quelques minutes avant l'intervention télévisée du chef bloquiste, on a eu droit à la version intégrale de l'entrevue controversée accordée par André Boisclair

à l'émission *Les Coulisses du pouvoir*. Le chef péquiste y a adressé un avertissement à Gilles Duceppe. « Si M. Duceppe est prêt à porter l'habit — on me dit qu'il se couche le soir avec l'habit du chef du Parti québécois — quelles sont les conséquences pour le mouvement souverainiste? Ça veut dire que le Bloc québécois va se retrouver dans une situation excessivement difficile. Et c'est donc lui, un seul homme, qui portera la responsabilité de l'avenir du mouvement souverainiste, et de son affirmation, tant à l'Assemblée nationale qu'à la Chambre des communes. Je pense que cette décision ne peut pas appartenir à un seul homme », a-t-il jugé.

« Si M. Duceppe fait le choix de dire "le Bloc s'est fini, il faut tous qu'on rentre à Québec", cette décision-là, elle ne peut pas reposer sur un seul homme, de la même façon que mon avenir au Parti québécois ne repose pas sur mes seules épaules », a répété André Boisclair. Il se permet même de faire la leçon à son « frère d'armes ». « Il placera toujours les intérêts du mouvement souverainiste avant les miens, a-t-il ajouté. Je pense que M. Duceppe doit aussi faire ce même genre d'analyse. » « Je fais mon travail, qui est celui de chef du Parti québécois, en ce moment. Je pense que M. Duceppe doit faire la même chose », a-t-il lancé.

Le chef péquiste ne semble pas croire que la contestation de son leadership soit représentative de l'ensemble du camp péquiste. « Il y a une minorité qui se fait entendre en ce moment, à la radio, dans les journaux », a évalué André Boisclair. Il croit tout de même que certains veulent sa tête, pour la remplacer par celle de Gilles Duceppe. « Il y a des gens qui, au Parti québécois, ont des doubles agendas, malgré les déclarations publiques qu'ils font. »

Le leader souverainiste se dit néanmoins « très confortable », assurant que la situation actuelle est « normale » après une élection, alors que le parti traverse « une période de turbulences ». « Je lance cet appel au calme: attention aux décisions précipitées », a aussi prévenu M. Boisclair, soulignant au passage que « les libéraux ne lavent pas leur linge sale en public. Il y a peut-être quelques leçons à prendre là ». Il croit plutôt que la priorité, actuellement, est de « sauvegarder les forces du mouvement souverainiste ». Il n'a pas été possible de parler à André Boisclair hier.

Grogne au PQ

Chose certaine, les propos du chef péquiste ont fait sursauter les militants souverainistes. Certains ne cachent d'ailleurs plus leur mécontentement. Ainsi, le

président de l'exécutif du PQ dans Jean-Lesage, Jean-François Jacob, a déclaré à Radio-Canada que M. Boisclair avait perdu toute crédibilité et qu'il appuierait M. Duceppe. Quelques députés péquistes considéreraient quant à eux que leur chef est allé trop loin, selon les quelques informations qui filtraient hier des offices du Parti.

Le président du Conseil de la souveraineté, Gérard Larose, juge que les attaques de M. Boisclair sont plutôt déplacées, surtout dans les circonstances actuelles. « La méthode est bizarre », a-t-il dit, ajoutant que, pour les souverainistes, « la dernière chose à faire, c'est de tirer sur ses alliés », surtout à la suite de la mauvaise performance du 26 mars.

Le militant souverainiste Yves Michaud a pour sa part accusé le chef péquiste d'avoir fait preuve d'un manque de jugement flagrant en s'attaquant à son « frère d'armes », Gilles Duceppe. M. Michaud estime qu'André Boisclair est désespéré, étant déboussolé par la récente déconiture électorale. Il a souligné que ce nouvel épisode s'ajoutait au passif d'un chef de parti qui devrait, selon lui, se questionner sur le fait qu'il n'est pas à « la bonne place ». Il lui demande donc de se soumettre sans tarder, avant la fin de l'année, au vote de confiance des militants.

Ce vote pourrait survenir plus tôt que ne le souhaite l'exécutif du Parti québécois, qui a proposé de tenir un congrès à l'automne 2008, plutôt qu'au printemps 2009. Or les membres de l'exécutif des 11 circonscriptions de la région de la Capitale-Nationale se sont prononcés samedi en faveur de la tenue d'un congrès et d'un vote de confiance au printemps 2008. Ils ont donc emboîté le pas à leurs homologues de quatre circonscriptions de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, qui s'opposent à l'échéancier fixé par l'exécutif national du parti. Dans la région de l'Outaouais, favorable à M. Boisclair, le vent serait aussi en train de tourner. Les 125 présidents de circonscriptions doivent se réunir le 26 mai pour décider de la date du congrès national, donc du vote de confiance.

Par ailleurs, une autre tuile pourrait tomber sur la tête des péquistes. Le député de Mercier, Daniel Turp, songerait à quitter la vie politique, ou encore à siéger comme indépendant, furieux du rejet de son projet de Constitution du Québec par le chef péquiste. On devrait en apprendre davantage cette semaine, puisque M. Turp reviendra d'un voyage en Europe.

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor Inc., 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courrier abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390